



Chaque année, la publication du rapport d'activité de la Communauté de Communes de l'Andelle est l'occasion de faire un bilan des réalisations, de l'avancement des chantiers et des projets à venir de notre collectivité.

La Communauté de Communes de l'Andelle

- L'édito
- Le territoire
- Les instances
- Les missions et les compétences
- Les équipements et les structures
- Les services
- Les finances
- Les temps forts

p. 4

p.4

p.5

p.6

p.7

p.8

p.9

p.14

p.16

Un territoire attractif

- Le développement économique
- L'aménagement du territoire

p. 18

p.18

p.20

Un territoire au service de l'environnement

- Les dispositifs pour l'amélioration de l'habitat
- Le Service Public d'Assainissement Non Collectif
- L'éclairage public et les illuminations
- Les transports
- La voirie

p. 21

p.21

p.21

p.22

p.22

p.22

Un territoire solidaire, plus proche de ses habitants

- L'accueil petite enfance
- L'enfance
- Pour les seniors
- La Communauté de Communes de l'Andelle, un lieu d'écoute

p. 24

p.24

p.26

p.28

p.28

Un territoire jeune, dynamique et ouvert

- L'action culturelle
- L'action jeunesse et sport
- La communication
- Les syndicats
- Les contacts

p. 30

p.30

p.32

p.36

p.38

p.39

Présentation

Créée en 1992, la Communauté de Communes de l'Andelle (CdCA) regroupe aujourd'hui 19 communes.

Située dans l'Eure, en Région Haute-Normandie, la Communauté de Communes de l'Andelle est soucieuse de créer un espace de solidarité dynamique. Les dix-neuf communes membres mutualisent leurs moyens et mènent ensemble des actions pour développer des prestations de qualité et des services qui répondent au plus près aux attentes de la population. La CdCA s'engage au quotidien en prenant en compte les grands enjeux de notre époque : développement économique, emploi des jeunes, accès au sport et à la culture, logement, respect de l'environnement, équilibre entre les territoires, solidarité, mutualisation ... Elle compte aujourd'hui 16 977 habitants.





J'ai le plaisir de vous présenter ce rapport d'activité qui retrace de façon synthétique mais complète les actions de notre collectivité et de ses différents acteurs durant l'année 2015, la communauté de communes se doit de faire parvenir ce document aux conseils municipaux des communes membres.

Au-delà de cet acte administratif obligatoire, le présent rapport se veut également être un outil utile de communication, sur la politique conduite par la communauté de communes à destination des communes, mais aussi des citoyens des communes membres. Chaque année, ce document permet de rendre compte aux élus et aux habitants du territoire des actions de la communauté de communes. Ce compte rendu est aussi un moyen de faire connaître les champs d'action de la communauté de communes de l'Andelle : son territoire, son fonctionnement, ses compétences mais également ses spécificités.

L'ensemble des actions décrites dans le présent rapport est le fruit conjugué des services et des élus communautaires, au service de notre territoire et de sa population, dans les champs de compétence de notre collectivité.

L'objectif de fond permanent, voire la raison d'être de la communauté de communes est de permettre à notre territoire de préserver et même de consolider sa cohésion économique et humaine, de lui apporter une densité suffisante pour le maintenir à son rang et de l'adapter à la profonde refonte territoriale engagée.

Au fil des pages, vous découvrirez que notre groupement de communes permet d'offrir des services de qualité à la population en mutualisant tous les moyens possibles qu'ils soient techniques, humains ou financiers.

Notre territoire est riche d'atouts et d'opportunité, vous pourrez le constater à la lecture de ce rapport, les réalisations et les projets ne manquent pas confirmant ainsi que l'ambition de la communauté de communes de l'Andelle pour son territoire est et reste forte.

La communauté de communes a la volonté d'accompagner ses administrés, d'organiser et d'aménager son territoire dans une perspective de développement durable qui le rendra plus attractif et plus agréable à vivre.

Ce rapport, je l'espère, saura traduire l'activité de la communauté de communes, l'enthousiasme des élus qui la servent et la passion des agents qui y travaillent chaque jour, je remercie à cet égard les élus communautaires et les agents de la collectivité pour leur engagement au service de notre politique.

En définitive, la communauté de communes de l'Andelle est présente chaque jour dans le quotidien des habitants, la collectivité joue à son échelle un rôle important dans le présent et l'avenir de son territoire, les élus et les agents en sont les acteurs, chacun dans leur domaine de compétence respectif.

Je vous invite maintenant à découvrir plus en détail les actions et missions de votre communauté de communes à la lecture de ce rapport d'activité 2015.

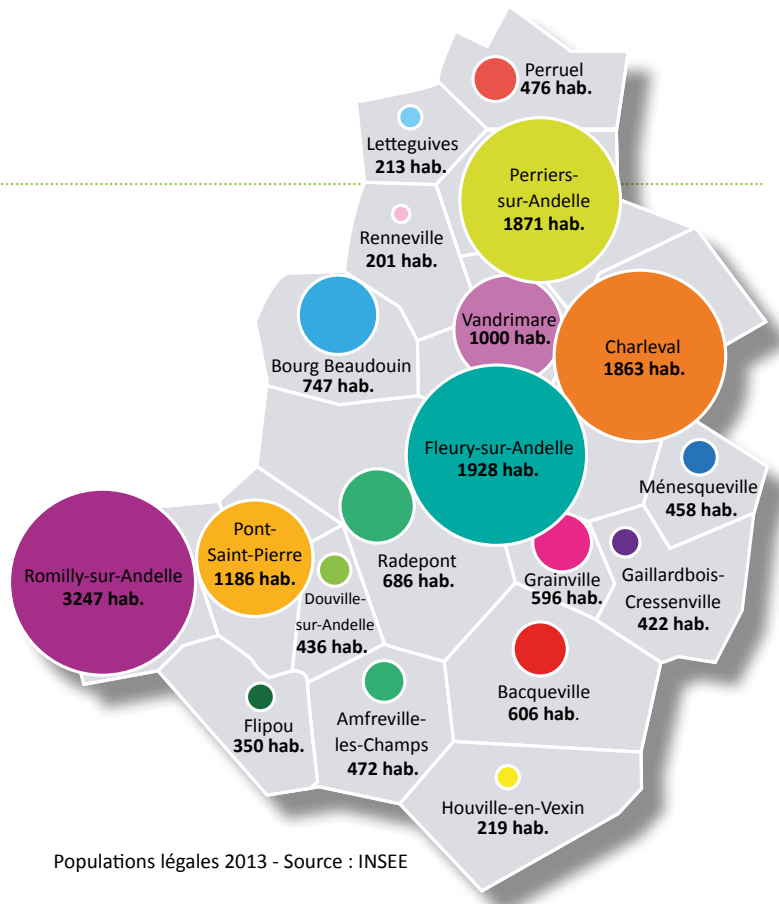
Philippe Gérics

Président de la Communauté
de Communes de l'Andelle

Le Territoire

La CdCA en chiffres en 2015

- 19 communes
- 16 977 habitants⁽¹⁾
- 165 km² de superficie
- 119 habitants au km²
- 7 418 logements dont plus de 90% sont des résidences principales⁽²⁾



Populations légales 2013 - Source : INSEE

AMFREVILLE-LES-CHAMPS

1 délégué

Joël CORDIER

BACQUEVILLE

2 délégués

Roger COLLETTE
Yannick HOUY

BOURG-BEAUDOUIN

2 délégués

Philippe HALOT
Didier FLECHE

CHARLEVAL

4 délégués

Denis LEBAILLIF
Dominique CHEMIN
Jean DU MESNIL ADELEE
Marie-Christine POUSSE

DOUVILLE-SUR-ANDELLE

1 délégué

Michel CRAMER

FLEURY-SUR-ANDELLE

4 délégués

Jean-Claude REMY
Nicole LENUD
Henriette LEROUX
Daniel DOROSARIO

FLIPOU

1 délégué

Christian BREANT

GAILLARDBOIS-CRESSEVILLE

1 délégué

Jean-Marie WIERZBICKY

GRANVILLE

2 délégués

Daniel BLAVETTE
Eric BONNEAU

HOUILLE-EN-VEXIN

1 délégué

Gilles LEBRETON

LETTEGUVES

1 délégué

Jean-Luc ETUR

MÈNESQUEVILLE

1 délégué

Christian LEFEBVRE

PERRIERS-SUR-ANDELLE

4 délégués

Philippe GERICS
Florence DUPART
Gérard DUVAL
Amandine JOST

PERRUEL

2 délégués

René ROUFFIAC
Patrick RICHARD

PONT-SAINT-PIERRE

3 délégués

Franck ADAM
Véronique GALLIENNE
Thierry CORAILLER-GUERIN

RADEPONT

2 délégués

Patrick MINIER
Laurent SAQUET

RENNEVILLE

1 délégué

Gilles VIEILLARD

ROMILLY-SUR-ANDELLE

6 délégués

Jean-Luc ROMET
Pascale GERARD
Frédéric VIEUX
Dominique DAVID
Patrice ADAM
Pascale BIVILLE

VANDRIMARE

3 délégués

Lionel BEZIRARD
Arlette LOUNES
Pierre DECHOZ

Les instances de la CdCA sont composées de différentes commissions thématiques, du bureau où sont présents les vice-présidents, et du conseil communautaire où siègent les élus des communes membres de la CdCA.

• Les commissions

La CdCA a instauré 7 commissions thématiques traitant chacune d'un domaine d'intervention particulier. Lieux de concertation et de débats, ces instances ont un rôle consultatif dans l'élaboration des projets et des actions menées par la CdCA. Elles se réunissent régulièrement afin de débattre des projets et de proposer des orientations au bureau et au conseil communautaire, avec l'appui des techniciens.

• Le bureau

Le bureau est composé de 19 membres issus des 19 communes de la CdCA, dont le Président et les 7 vice-présidents. Ils ont été élus pour 6 ans parmi les membres du conseil communautaire. Il prépare l'ordre du jour du conseil et valide les projets.

• Le conseil communautaire

Il est composé de 42 délégués titulaires et 8 délégués suppléants issus des

conseils municipaux des 19 communes membres. Il se réunit environ une fois par trimestre et règle, par délibérations, les dossiers relevant des compétences de la CdCA.

Chaque commune est représentée par 1 à 6 délégués en fonction du nombre d'habitants. Depuis 2014, ils sont élus en même temps que les conseillers municipaux.

> En 2015 :

91 délibérations ont été prises par le conseil communautaire et 360 arrêtés par le Président.

- Le président :

Philippe Gérics

Il prépare les délibérations du conseil communautaire. Il est l'ordonnateur des dépenses et prescrit l'exécution des recettes de la communauté. Il dirige l'ensemble des services intercommunaux et représente la communauté de communes en justice.

- Commission finances, affaires générales et projet de territoire
Denis Lebaillif - 1^{er} vice-président

- Commission communication et sport
Jean-Luc Romet - 2^{ème} vice-président

- Commission enfance
Franck Adam - 3^{ème} vice-président

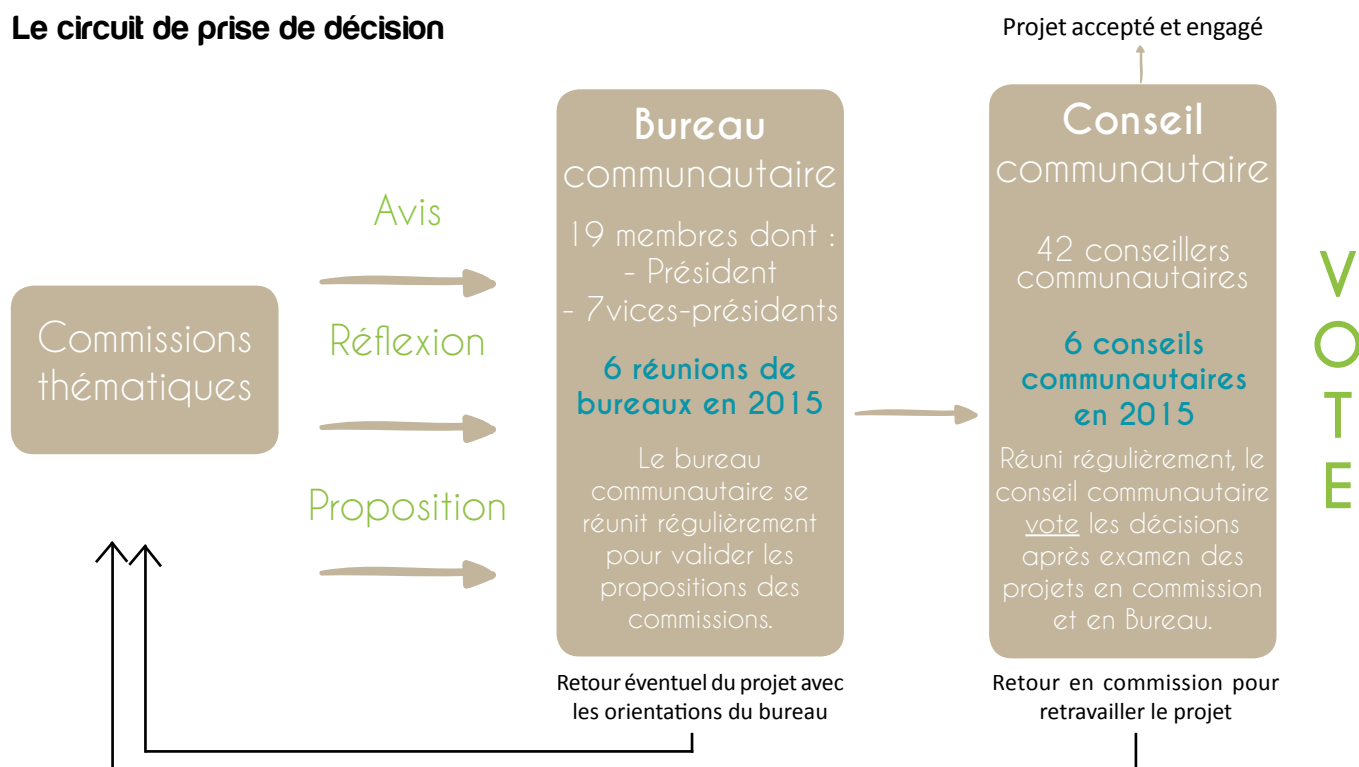
- Commission culture et tourisme
Gilles Lebreton - 4^{ème} vice-président

- Commission services aux habitants
Lionel Bézirard - 5^{ème} vice-président

- Commission aménagement du territoire
Philippe Halot - 6^{ème} vice-président

- Commission jeunesse
Roger Collette - 7^{ème} vice-président

Le circuit de prise de décision



Les missions et les compétences

La Communauté de Communes de l'Andelle garantit une gestion plus efficace et plus économique des compétences, des moyens techniques et des ressources humaines indispensables au fonctionnement des communes de son territoire. Elle exerce des compétences obligatoires, des compétences optionnelles et des compétences facultatives déterminées par les élus afin d'améliorer quotidiennement la vie des habitants.

Les compétences obligatoires

Aménagement de l'espace

- Suivi de l'élaboration et mise en œuvre du SCOT dans le cadre de l'adhésion au syndicat mixte du Pays Vexin Normand.
- Aménagement numérique et déploiement du très haut débit sur le territoire communautaire notamment par l'adhésion à un syndicat mixte ouvert.
- Réalisation d'aménagements touristiques d'intérêt communautaire (aménagement, entretien et gestion d'aires de camping cars).

Actions de développement économique

- Création, aménagement, gestion et entretien des Zones d'Activités Economiques d'intérêt communautaire.
- Acquisition de réserves foncières pour l'aménagement de zones d'activités d'intérêt communautaire.
- Acquisition, construction, entretien, aménagement et mise à disposition, en location ou vente, aux entreprises, de bâtiments à usage artisanal, commercial ou industriel d'intérêt communautaire.

Les compétences optionnelles

Protection et mise en valeur de l'environnement

- Gestion de l'assainissement non collectif dans le cadre d'un SPANC.
- Collecte et traitement des déchets et assimilés.

Voirie

- Travaux d'entretien courant de la voirie communale.
- Emprise de la voie avec la chaussée, les accotements, les fossés, les talus.
- Ouvrages d'assainissement nécessaires à l'écoulement des eaux de chaussée, à l'exclusion des collecteurs et réseaux d'eaux usées et pluviales installées sur le domaine public.
- Signalisation verticale de direction et de police.
- Signalisation horizontale y compris les passages pour piétons, les marquages pour stationnement.
- Politique du logement et du cadre de vie
- Politique de réhabilitation du logement dans le cadre d'une OPAH et/ou d'un PIG.
- Acquisition, gestion et entretien des illuminations de Noël.

Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire

- Construction, gestion et entretien des plateaux sportifs ou «city stade».
- Construction, gestion et entretien des gymnases rattachés aux collèges de Romilly-sur-Andelle et Fleury-sur-Andelle.
- Aménagement, gestion et entretien de la base de canoë kayak.

Action sociale d'intérêt communautaire

- Action en faveur du maintien à domicile des personnes âgées :
 - gestion (investissement et fonctionnement) d'un service d'aide à domicile
 - gestion (investissement et fonctionnement) d'un service de portage de repas à domicile
- Mise en œuvre de la politique de petite enfance par la création, l'entretien et la gestion de crèches, haltes garderies, relais assistantes maternelles et ludothèques.
- Actions en faveur de l'enfance jeunesse :
 - Soutien aux projets jeunes dans le cadre d'un contrat temps libre,
 - Accompagnement et mise en place d'actions pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans,
 - Coordination des acteurs locaux de l'enfance jeunesse.

Les compétences facultatives

- Politique d'animation et de valorisation du territoire par l'organisation ponctuelle d'événements sportifs, culturels et touristiques d'intérêt communautaire
 - Politique en faveur des activités sportives par l'intervention d'éducateurs sportifs dans les écoles primaires publiques et les associations à vocation sportive.
 - Organisation d'une saison culturelle d'intérêt communautaire dans le cadre d'une politique concertée.
 - La Communauté de communes de l'Andelle pourra, conformément aux dispositions de l'article L 5211-4-1 du CGCT, assurer certaines prestations de service à ses communes membres :
 - Entretien de l'éclairage public,
 - Transport scolaire pour l'enseignement pré élémentaire, élémentaire, secondaire et de l'enseignement supérieur, dans le respect de la délégation du Conseil Général.
- Par dérogation, les services d'une commune membre peuvent tout ou partie être mis à disposition de la communauté de communes.

Perspectives 2016

En décembre 2015, les élus ont proposé de modifier les statuts dans le but de clarifier les compétences exercées et d'en ajouter de nouvelles : la réalisation d'une maison pluridisciplinaire de santé et d'une gendarmerie, l'entretien de l'éclairage public et le soutien aux associations de sport collectif présentant un intérêt intercommunal. Les modifications statutaires ont été approuvées par le conseil communautaire.

Les équipements et les structures

En 2015, la CdCA a réalisé un nouveau plateau sportif sur la commune de Ménesqueville dans le but de rendre le sport accessible à tous les habitants du territoire.

-  Plateaux sportifs
-  Ecole de football
-  Zones d'Activités Economiques
-  Structures petite enfance (Relais Assistants Maternels Parents-Enfants, crèches et halte-garderie)
-  Communauté de Communes de l'Andelle
-  Village d'artisans
-  Bâtiment locatif
-  Siège de la CdCA

Les véhicules de la CdCA
 La CdCA dispose d'un parc de 12 véhicules qui lui permet d'effectuer ses missions de service public.

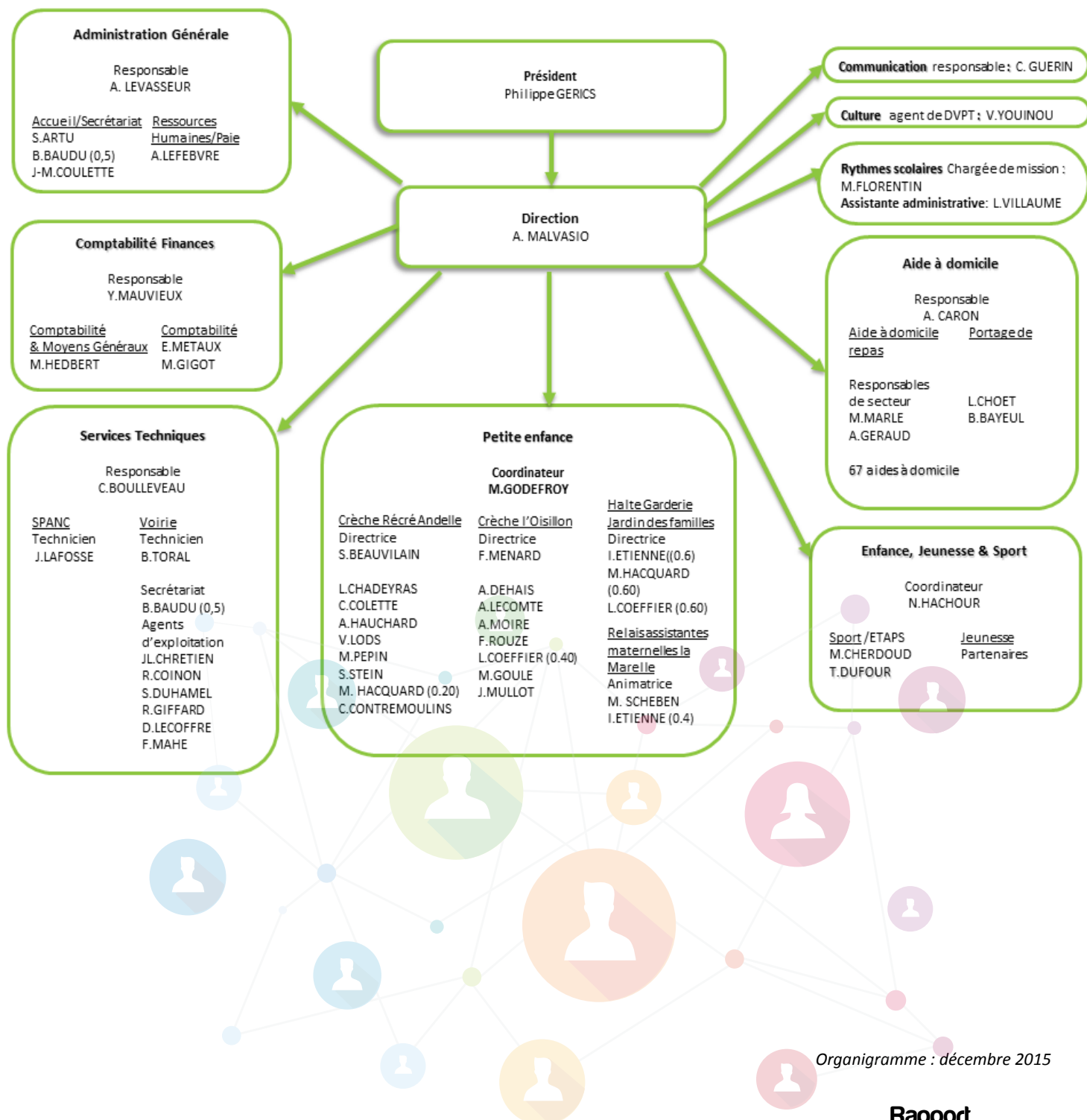


À venir en 2016
 La construction d'un plateau sportif sur la commune de Radepont est prévue en 2016. Un autre plateau sportif pourrait voir le jour en fonction de la pertinence du projet et de son intérêt intercommunal.

Les services

L'organigramme

Les missions définies par les élus de la Communauté de Communes de l'Andelle (CdCA) sont mises en oeuvre par l'ensemble des services.



Organigramme : décembre 2015

Les ressources humaines en quelques chiffres

En 2015, les services de la CdCA se sont étoffés, notamment par la création de trois nouveaux postes : technicien SIG (Système d'Information Géographique) mutualisé à l'échelle de trois communautés de communes, assistante comptable et animateur.

• Les effectifs au 31 décembre 2015

(hors vacataires, saisonniers, emplois d'avenir et contrat d'aide à l'emploi)

		Titulaires			Non titulaires			Total
		Catégorie			Catégorie			
Filière		A	B	C	A	B	C	
Administrative		2	2	6	1	4	1	16
Animation		-	-	-	-	1	-	1
Médico sociale	Aide à domicile	-	-	6	-	-	65	71
	Autres	-	1	11	-	2	5	19
Technique		1	2	8	-	-	-	11
Sportive		-	2	-	-	-	-	2
TOTAL		41			79			120

+49

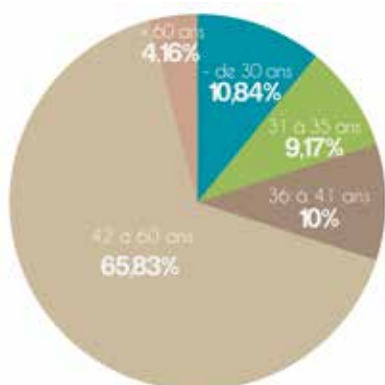
jours de formation effectués par rapport à 2014

120

agents sont au service de la CdCA

Au total en 2015 : 120 agents soit 100.1 équivalents temps plein au 31/12/2015

• Répartition par tranche d'âge dans les différents services



• Répartition hommes / femmes dans les services

- **Nombre d'hommes** : 11 (dont 9 travaillent aux services techniques et 2 au service sport).

- **Nombre de femmes** : 109 (74 travaillent au service d'aide à domicile, 34 aux services généraux et 1 travaille aux services techniques).

On compte 4 contrats aidés au 31 décembre 2015 : 2 emplois d'avenir et 2 CAE.

• Au 31 décembre 2015 :

- La CdCA employait 8 travailleurs en situation de handicap,
- 1 agent est en disponibilité,
- 1 agent a été titularisé sur le grade de rédacteur,
- 1 agent a été titularisé sur le grade d'adjoint administratif de 2^{ème} classe,
- 1 agent a été stagiairisé sur le grade d'éducateur de jeunes enfants,
- 2 agents ont été stagiairisés sur le grade d'agent social de 2^{ème} classe,
- 1 agent a été stagiairisé au grade d'éducateur territorial des activités sportives,
- 2 agents ont été stagiairisés sur le grade d'adjoint administratif de 2^{ème} classe.

Le plan de formation 2015

ZOOM

Au total, 50 agents ont bénéficié du plan de formation pour un total de 293 jours de formation. Cela représente 49 jours supplémentaires de formation par rapport à 2014 pour les agents de la CdCA. Ce chiffre illustre la volonté des élus de permettre aux agents de se professionnaliser tout au long de leur carrière afin d'améliorer la qualité des services.

- > 3 agents ont suivi une préparation aux concours de la fonction publique.
- > 6 agents ont suivi une formation d'intégration suite à leur stagiairisation.

Les mouvements du personnel

En 2015 le mouvement du personnel est de 32 entrées et de 25 sorties.

ENTRÉES	MOTIF	POSTE
15 agents sociaux 2 ^{ème} classe	Remplacement	Aide à domicile
1 agent social 2 ^{ème} classe	Surcroit d'activité	Aide à domicile
1 agent social 2 ^{ème} classe	Recrutement	Portage de repas
1 agent social 2 ^{ème} classe	Surcroit d'activité	Portage de repas
4 agents sociaux 2 ^{ème} classe	Remplacement	Assistante accueil petite enfance
1 agent social 2 ^{ème} classe	Surcroit d'activité	Assistante accueil petite enfance
1 rédacteur	Recrutement	Chargée de communication
1 adjoint administratif 2 ^{ème} classe	Surcroit d'activité	Responsable de secteur
1 attaché	Recrutement	Responsable aide à domicile
1 attaché	Recrutement	Responsable administration générale
1 adjoint technique 2 ^{ème} classe	Remplacement	Agent d'entretien
1 adjoint administratif 2 ^{ème} classe	Remplacement	Agent d'accueil
1 adjoint administratif 2 ^{ème} classe	Surcroit d'activité	Assistante responsable de secteur
2 adjoints d'animation 2 ^{ème} classe	Surcroit d'activité	Animatrice
TOTAL : 32		

SORTIES	MOTIF	POSTE
11 agents sociaux 2 ^{ème} classe	Fin de contrat	Aide à domicile
1 agent social 2 ^{ème} classe	Retraite	Aide à domicile
2 agents sociaux 2 ^{ème} classe	Licenciement	Aide à domicile
2 agents sociaux 2 ^{ème} classe	Démission	Aide à domicile
1 adjoint administratif 2 ^{ème} classe	Fin de contrat	Responsable de secteur
3 adjoints technique 2 ^{ème} classe	Fin de contrat	Agent d'entretien
1 adjoint administratif 2 ^{ème} classe	Fin de contrat	Agent d'accueil
2 adjoints d'animation 2 ^{ème} classe	Fin de contrat	Animatrice
1 rédacteur	Mise en disponibilité	Responsable administration générale
1 rédacteur	Mutation	Responsable aide à domicile
TOTAL : 25		

L'absentéisme

	2014	2015
Administratif	0.40 %	0.34 %
Animation	0 %	0.01 %
Médico-social	2.27 %	1.48 %
Aide à domicile	6.26 %	5.50 %
Technique	0.12 %	2.12 %
Sport	0.10 %	0.17 %

Mode de calcul de l'absentéisme

Ce calcul du taux d'absentéisme prend en compte les absences pour maladie ordinaire, hospitalisation et maladie professionnelle.

Les absences pour maternité, congés pathologiques, congés de longue durée, les longues maladies et les graves maladies ne sont pas prises en compte.

Nombre de jours théoriques de travail à l'année : 252 jours.

Le comité technique

Mis en place suite au renouvellement du conseil communautaire en avril 2014, le comité technique (CT) est une instance qui organise le dialogue social en associant le personnel au fonctionnement des services de la collectivité. Il est consulté pour avis préalable aux décisions, sur des questions d'ordre général. Deux réunions doivent être organisées au minimum chaque année. Trois membres titulaires représentant le personnel siègent dans ce comité ainsi que trois membres représentant la collectivité. Trois suppléants représentant chaque collège ont été désignés pour siéger au sein du comité et remplacer les membres titulaires en leur absence. En 2015, trois réunions du comité technique ont eu lieu. Les sujets suivants ont notamment été abordés : la mise en place de la procédure d'entretien professionnel, la protection sociale complémentaire des agents (mutuelle), les autorisations d'absences discrétionnaires, etc. Les comptes rendus sont affichés sur les panneaux d'informations de chaque site communautaire.

Les représentants du personnel

TITULAIRES	SUPLÉANTS
M ^{me} Edith DESMET	M ^{me} Laetitia CHOET
M ^{me} Brigitte HOFFMANN	M. Thibaud DUFOUR
M ^{me} Annabelle LECOMTE	M ^{me} Sabrina VALLERY

Les représentants de la collectivité

TITULAIRES	SUPLÉANTS
M. Philippe GÉRICS	M. Lionel BEZIRARD
M. Denis LEBAILLIF	M. Patrick MINIER
M. Patrick RICHARD	M. Franck ADAM

Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de travail (CHSCT)

FOCUS

Mis en place en 2015, le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) doit être obligatoirement créé dans toute collectivité comptant plus de 50 agents. Comme pour le comité technique, ce comité est composé de trois membres représentant le personnel et trois membres représentant la collectivité assistés de suppléants.

Les représentants du personnel

TITULAIRES	SUPLÉANTS
M ^{me} Brigitte HOFFMANN	M ^{me} Edith DESMET
M ^{me} Frédérique ROUZE	M ^{me} Annabelle LECOMTE
M ^{me} Emmanuelle METAUX	M. David LECOFFRE

Les représentants de la collectivité

TITULAIRES	SUPLÉANTS
M. Philippe GÉRICS	M. Patrick RICHARD
M. Roger COLLETTE	M. Denis LEBAILLIF
M ^{me} Véronique GALLIENNE	M. Pierre DECHOZ

Les CHSCT ont pour missions de :

- > contribuer à la protection de la santé physique et mentale et de la sécurité des agents et du personnel mis à disposition de l'autorité territoriale et placé sous sa responsabilité par une entreprise extérieure ;
- > contribuer à l'amélioration des conditions de travail, notamment en vue de faciliter l'accès des femmes à tous les emplois et de répondre aux problèmes liés à la maternité ;
- > veiller à l'observation des prescriptions légales prises en ces matières.

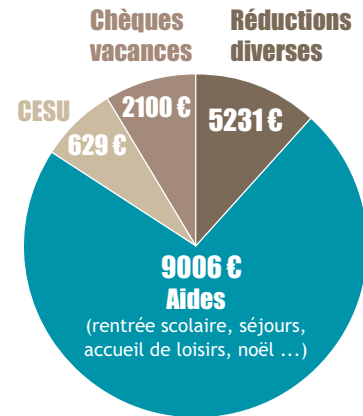
Deux réunions ont eu lieu en 2015 permettant de mettre en place ce comité grâce, notamment, à la formation de ces membres et à la nomination et la formation de l'assistant de prévention chargé, au sein de la communauté de communes, des questions relatives à la sécurité. Les comptes rendus des réunions sont affichés sur les panneaux d'informations situés sur chaque site communautaire.

Le Comité National d'Action Sociale (CNAS)

Depuis les lois des 2 et 19 février 2007 relatives à la fonction publique territoriale, l'action sociale est un droit pour tous les agents territoriaux.

Depuis 2007, la CdCA a décidé de confier au CNAS la mise en place de l'action sociale. Le CNAS propose une offre de prestations pour améliorer les conditions matérielles et morales des agents de la CdCA. En 2015, 54 agents ont bénéficié du CNAS.

- > Total des prestations et avantages versés aux agents: 16 966 €
- > 20 agents ont ouvert un plan épargne chèque vacances.



À venir en 2016

Participation employeur pour la mutuelle des agents : nouveau dispositif applicable au 01/01/2016

Les élus communautaires ont fait le choix d'accompagner les agents de la communauté de communes à se doter d'une protection sociale complémentaire pour faire face à leurs dépenses de santé. La CdCA verse une participation financière en fonction des revenus de l'agent et de sa situation familiale.





Les finances

La Communauté de Communes de l'Andelle gère 9 budgets : 1 budget principal, 1 budget aide à domicile, 1 budget SPANC, 2 budgets bâtiments locaux, 4 budgets zone d'activité économique. La synthèse des comptes administratifs 2015 a été votée et approuvée le 24 mars 2016.

Les finances de la Communauté de Communes de l'Andelle*

• Les résultats du budget principal

	2014	2015
Dépenses	9 104 010,59 €	9 334 454,39 €
Recettes	10 412 215,63 €	11 185 573,74 €
Résultats excédentaires	1 308 205,04 €	1 851 119,35 €

* Investissement et fonctionnement au compte administratif avec résultats reportés.

Les recettes

Les ressources courantes de fonctionnement du budget principal s'élèvent en 2015 à **8 783 107 €**.

Il s'agit des recettes issues des professionnels de la Vallée (la contribution économique territoriale, la cotisation foncière des entreprises, la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises), des contribuables (taxe d'habitation, taxe foncière), des usagers (portage de repas, petite enfance), des dotations de l'Etat et des autres partenaires (CAF, Département, Région).

Le remboursement des fonds de compensation de la T.V.A. s'élève à **71 823 €**.

Les subventions d'équipement (Département, Région, CAF, etc.) s'élèvent à **31 589 €**.



La Communauté de Communes de l'Andelle a épargné 663 471 € en 2015 ce qui lui permet d'autofinancer une partie de ses investissements.



Les taux d'imposition

Depuis 2011, la Communauté de Communes de l'Andelle n'a pas augmenté le taux d'imposition pour les ménages. Le taux d'imposition de la CFE fixé à 46,85% sera appliqué après une période lissée sur 10 ans.

	Taxes	Taux 2014	Taux 2015
Taxes directes locales pour l'année 2015	Taxe habitation	3.56 %	3.56 %
	Taxe foncière sur bâti	6.00 %	6.00 %
	Taxe foncière sur non bâti	14.75 %	14.75 %
	Cotisation foncière des entreprises	46.85 %	46.85 %

La dette

La dette de la CdCA se compose de 21 emprunts au 31 décembre 2015. Les annuités d'emprunt payées en 2015 s'élèvent à 789 536,07 €. La communauté de communes n'a pas contracté de nouvel emprunt en 2015.

L'encours de la dette est de 6 730 759,20 €. Cette dernière représente un coût de 396,46 € par habitant de la CdCA pour 2015 (428,62 € en 2014).

Il convient cependant de calculer un encours de la dette rectifié. En effet, les annuités d'emprunts pour la construction du Village d'artisans et pour le bâtiment locatif sur la zone d'activité des Hautes Rives sont remboursées par les loyers perçus.

L'encours de la dette rectifié est de 4 358 044,26 €. Elle

représente un coût de 256,70 € par habitant de la CdCA en 2015 (281,93 € en 2014).

Les investissements financés par l'emprunt, les emprunts arrivant à terme et l'autofinancement permettent à la CdCA de maîtriser son endettement.

Définition : l'encours de la dette est le montant total du capital restant dû à un moment donné.

	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015
Évolution de la dette entre 2013 et 2015			
Dette à l'origine	8 984 232,27 €	8 952 308,77 €	8 952 308,77 €
Capital restant dû	7 763 092,59 €	7 236 827,85 €	6 730 759,20 €
Intérêts payés	305 311,02 €	294 818,18 €	274 225,77 €
Capital payé	526 264,74 €	504 852,17 €	515 310,30 €

Le reversement aux communes

En 2015, la CdCA a reversé **1 695 785 €** aux communes sous forme d'attributions de compensation et a perçu **170 064 €** de transfert de charges ; soit le même montant qu'en 2014.

Les fonds de concours

Les communes participent aux travaux neufs de voirie réalisés par la CdCA par le versement d'un fond de concours fixé à 50% du coût total HT des travaux.

En 2015, deux communes ont versé un fond de concours à la communauté de communes :

- la commune de Charleval : 67 309,39 € pour les travaux

d'aménagement à Transières et l'aménagement pour les eaux pluviales, chemin du Mont Blanc.

- la commune de Romilly-sur-Andelle : 79 331,79 € pour la réfection rue aux Ormes, des reprises rue Roger Demantes et la purge au niveau du parking du cimetière.

Les budgets annexes

ZOOM

> le budget aide à domicile :

En 2015, 70 000 heures ont été réalisées par les intervenants du service aide à domicile. Ce budget accuse un déficit de 204 040 €. Il s'agit d'un service apporté aux usagers dont le déficit est financé par le budget principal de la CdCA.

> le budget SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) :

Les subventions pour financer les travaux de réhabilitations déjà réalisées les années précédentes ont été perçues par la CdCA. Cela permet de dégager un résultat excédentaire de 21 045 €.

> le budget Village d'Artisans :

L'année 2015 a été marquée par la vente d'un terrain à l'entreprise « Cadre en Seine » pour qu'elle puisse rester implantée sur le territoire. Cette transaction s'est élevée à 69 000 €. Cet investisseur projette également d'acheter le bâtiment qu'il occupe. Cette transaction est prévue en 2016.

Les temps forts de 2015



Une permanence Pôle Emploi à la CdCA : les services de proximité renforcés

Début 2015, une permanence Pôle Emploi a été mise en place au siège de la CdCA. Pour offrir un service au plus proche des habitants et répondre à leurs besoins, les élus communautaires ont instauré différents services d'accueil, de suivi, d'écoute et d'aide aux demandeurs d'emplois dans les locaux de la communauté de communes à Charleval.



Une saison culturelle : enchantée !

Nouvelle compagnie, nouvel élan. Les spectacles tous publics, les représentations scolaires et les actions culturelles ont touché un large public avec environ 3200 spectateurs pour la programmation tout public et 520 enfants pour les représentations scolaires. 370 enfants et jeunes ont participé au Contrat Local d'Éducation Artistique et Culturelle (CLEAC) et plus de 250 personnes ont participé de près à la saison culturelle autour des interventions du collectif d'artistes en résidence HSH Crew. La saison culturelle 2014/2015 a attiré de nouveaux spectateurs puisque sa fréquentation a augmenté.



Le Sport ma Santé : une vitrine de la vie associative locale

En 2015, cet évènement sportif s'est déroulé à Romilly-sur-Andelle et a rencontré un vif succès avec une trentaine d'associations et clubs sportifs participants et plus de 1200 visiteurs venus profiter des nombreuses et diverses activités proposées : initiations, démonstrations, expositions, animations ludiques, défis sportifs, etc. Le Sport ma Santé fut une réussite puisque les participants et les visiteurs n'ont jamais été aussi nombreux.



Système d'Information Géographique (SIG) et Instruction du Droit des Sols (IDS) : mise en place de services mutualisés

Depuis le 1^{er} juin 2015, un technicien SIG intervient dans les communautés de communes du Canton d'Étrépagny, du Canton de Lyons-la-Forêt et la CdCA. Le SIG, outil d'aide à la décision, permettra d'administrer l'instruction des autorisations d'urbanisme.

Dans une logique de mutualisation et une volonté d'accompagner les communes, la CdCA s'est également associée à 5 autres intercommunalités pour la mise en place d'un service IDS dans le but d'optimiser les coûts et d'offrir un service IDS de qualité homogène.



Une exposition itinérante et ludique autour de la paix et la citoyenneté

Du 1^{er} au 19 juin 2015, la CdCA a accueilli «*La Fabrique de la Paix*», une exposition unique en France. Il en existe seulement deux dans le monde. Elle s'est installée une semaine au collège de Fleury-sur-Andelle et une semaine à Romilly-sur-Andelle. Environ 1500 jeunes et enfants du territoire ont eu la chance d'échanger de façon ludique sur des sujets comme la paix et la citoyenneté.



Un séjour été sportif pour les jeunes de la Vallée

Afin de répondre aux besoins des jeunes du territoire et en lien avec sa politique en faveur de la jeunesse, la CdCA a mis en place un séjour été collectif et sportif pour les 14 - 17 ans. Du 20 au 31 juillet 2015, 17 jeunes de la communauté de communes sont partis à Larmor-Plage, dans le Morbihan. Accompagnés de trois animateurs, ils se sont initiés aux sports nautiques : catamaran, kayak en mer, randonnée palmée, plongée, etc.



Des ateliers de pratiques artistiques avec le service aide à domicile autour du spectacle «*Blanches*»

Au cours de quatre séances, Jean-Paul Viot, comédien et metteur en scène et Rachel Matéis, danseuse et comédienne, mettent en relation le lien étroit qui existe entre le spectacle «*Blanches*» et le métier des aides à domicile : la relation humaine et l'accompagnement de la personne. Toutes ont adopté cette démarche artistique pour affirmer ce qu'elles font. Ces actions ont permis de valoriser leur métier parfois peu reconnu.



Un nouveau plateau sportif à Ménesqueville

La CdCA met en oeuvre sa volonté politique de développement des sports de loisirs en milieu rural. La construction de ce terrain de 250m², 22 mètres de long et 12 mètres de large s'est achevée début juin 2015. Ce 7^{ème} plateau sportif a été inauguré le 17 octobre 2015 autour d'un match amical entre élus et jeunes du territoire.



Une campagne de travaux de voirie

En 2015, la CdCA a lancé une importante campagne de travaux de voirie incluant des travaux d'amélioration et des travaux neufs. Ainsi, treize communes ont bénéficié de ce service, entièrement pris en charge par la communauté de communes. Pour renforcer la sécurité des habitants, une campagne de mise à niveau d'entretien des marquages au sol a également été mise en place.

Le développement économique

Le développement économique est l'une des compétences forte exercée par la Communauté de Communes de l'Andelle. À travers de nombreuses actions et d'investissements, les élus affirment la volonté de soutenir l'emploi et le développement économique de leur territoire.

La CdCA participe à la défense de l'emploi :

- En menant une politique de valorisation et de développement économique qui favorise l'implantation et le maintien des entreprises sur son territoire.
- En mettant à la disposition des habitants des services qui facilitent la recherche d'emploi.

Depuis sa création, la CdCA a aménagé 3 zones d'activités à Charleval, Bourg Beaudouin et Romilly-sur-Andelle. En 2014, la CdCA a fait l'acquisition de deux terrains sur la Zone d'Activité Economique (ZAE) du Château d'Eau à Romilly-sur-Andelle afin d'y aménager une 4^{ème} ZAE. En 2015, la CdCA adhère au service Vigifoncier de la Safer qui assure une veille des transactions foncières.

Occupation des zones d'activités de la CdCA et du village d'artisans au 31/12/2015

22

entreprises
implantées dans les
ZAE

1

terrain vendu

3000

m² de surfaces
disponibles

1

nouvelle entreprise
installée

ZAE LA VENTE CARTIER À CHARLEVAL



ENTREPRISES INSTALLÉES

Ambulances de l'Andelle	JBF
Aptar	Nacelles assistance
Bonay	Normandie Logistique
CdCA	Valinox
Chapelle	Village d'Artisans

> Il reste un terrain à vendre de 3000 m². Une surface de 7144 m² est réservée par l'entreprise Agrisolutions. En 2015, l'entreprise Valinox s'est installée ZAE La Vente Cartier. Un terrain de 5971 m² a été vendu à l'entreprise Cadre en Seine.

ZAE LA MALADRERIE À BOURG BEAUDOUIN



ENTREPRISES INSTALLÉES

Bati Pro G	Réalivert
Dielna	SMTI
Garuda Sports	Vieillard logistique
Phil'Car	

Depuis 2014, la totalité des parcelles est occupée.

ZAE DES HAUTES RIVES À ROMILLY-SUR-ANDELLE



ENTREPRISES INSTALLÉES

Sur cette ZAE, la CdCA a construit un bâtiment locatif qu'elle loue à l'entreprise Assa Abloy. Les deux autres lots ont été acquis par la société Gazfio pour créer un accès poids lourd et une éventuelle extension.

La totalité des parcelles est occupée.

Elu délégué au développement économique :
M. Philippe Géric - *Président*

Référentes à la CdCA :
Camille Boulleveau
Anne Malvasio

LE VILLAGE D'ARTISANS À CHARLEVAL



ENTREPRISES INSTALLÉES

Location de bâtiments :

Agrisolutions
Cadre en Seine
Derly
Spadis
2 STC
Trésorerie de l'Andelle

Location de bureaux :

CCI de l'Eure
Le Syndicat Intercommunal
d'Assainissement Territorial
(SIAT)
Le Syndicat Intercommunal du
Bassin de l'Andelle (SIBA)

> Il reste 29,61 m² de surface disponible à la location.

Le village d'Artisans réalisé par la Communauté de Communes de l'Andelle fait figure d'exemple. De nombreuses collectivités ont déjà sollicité les élus et les services afin de s'inspirer de cette démarche innovante.

Soutenir l'emploi

Situé à Charleval, le siège de la CdCA est un lieu ressources pour les demandeurs d'emploi du territoire. La CdCA met à leur disposition un ensemble de services. Plusieurs structures y sont centralisées afin de faciliter le retour au monde du travail.

• Le Pôle Emploi

Début 2015, une permanence Pôle Emploi a été mise en place au siège de la CdCA. Pour offrir un service au plus proche des habitants et répondre à leurs besoins, les élus communautaires ont instauré différents services d'accueil, de suivi, d'écoute et d'aide aux demandeurs d'emplois dans les locaux de la communauté de communes. D'autres organismes d'aide à la recherche d'emploi délocalisent certains de leurs services au siège de la Communauté de Communes de l'Andelle.

• La Mission Locale

Cet organisme s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans. Il propose un parcours personnalisé pour les informer, les orienter et les accompagner dans les domaines de l'emploi, de la formation, de la santé, du logement et des loisirs.

La CdCA a mis à disposition 2 bureaux ainsi qu'une salle aménagée en espace multimédia ouvert à l'ensemble des demandeurs d'emploi.

Le « Permis B citoyen » permet aux jeunes, âgés de 18 à 25 ans résidant sur le territoire et inscrits à la mission locale d'obtenir une aide financière à leur permis en contrepartie d'un « chantier citoyen » (cf p.32).

La mission locale organise avec d'autres partenaires (la Région, le GRETA...) des sessions de formation pour l'ensemble des demandeurs d'emploi.

Dans cette volonté de soutien à l'insertion, la CdCA et la Mission Locale, en partenariat avec l'association Alpha, ont reconduit le dispositif de location de mobylette et de scooters en 2015. Ce service permet d'offrir une aide complète aux demandeurs d'emploi en favorisant la mobilité des personnes n'ayant pas le permis de conduire ou pas de moyens de transport. La CdCA a la volonté de renforcer les services de proximité.

À venir en 2016

Étude sur les besoins de l'activité économique à court, moyen et long terme

À la demande de la Communauté de Communes de l'Andelle, une étude est réalisée sur les besoins de l'activité économique à court, moyen et long terme sur l'ensemble du territoire en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Eure, la Chambre de Commerce et d'Industrie Portes de Normandie et Eure Expansion. Ce travail collaboratif a pour but d'accompagner une stratégie de développement économique, il s'articule avec l'action engagée avec les services de l'État « *Les ateliers du territoire* » (cf p.20).

La Communauté de Communes de l'Andelle, associée à ses partenaires, lance une phase d'enquête en 2016 pour recenser les besoins fonciers et immobiliers des entreprises et ainsi favoriser leur développement. La communauté de communes souhaite connaître, anticiper et répondre aux besoins de développement des entreprises : commerçant, artisan, prestataire ou industriel. Environ 1500 entreprises seront interrogées en 2016 via un questionnaire - minutes. La restitution de l'étude sera effectuée en juin 2016, le but étant d'assurer un accompagnement individualisé au projet d'entreprise et de mettre en place les outils et offres adaptées à leurs besoins.

L'aménagement du territoire

La CdCA met en oeuvre les orientations et les projets définis par les élus. Mener une réflexion cohérente sur l'aménagement du territoire est un enjeu majeur afin d'améliorer le cadre de vie des habitants de la communauté de communes.

L'instruction du droit des sols (IDS)

Dans une logique de mutualisation et dans une volonté d'accompagner les communes, la CdCA s'est associée, en juillet 2015, à 5 autres intercommunalités dans la mise en place de son service IDS : la Communauté de Communes des Andelys et de ses Environs (CCAÉ), du Canton de Lyons-la-Forêt, du Canton d'Étrepagny, Epte-Vexin-Seine et Gisors-Epte-Lévrière. Cette initiative permet d'optimiser les coûts et d'offrir un service IDS de qualité homogène.

Les 6 communautés de communes ont décidé de travailler ensemble et de créer un service commun pour réaliser des économies d'échelle, baisser les coûts et offrir une qualité de service homogène sur l'ensemble de ce vaste territoire. Le service est basé à la CCAE et des permanences ont lieu dans les six communautés de communes. De juillet à octobre 2015, 89 dossiers provenant de la CdCA ont été adressés à la mission IDS.

Le service Système d'Information Géographique (SIG)

Pour instruire rapidement, facilement et qualitativement les documents d'urbanisme, la CdCA a mis en place, en juin 2015, un service SIG. Dans un souci de qualité et d'économie d'échelle, la CdCA a mutualisé ce service avec les communautés de communes du Canton de Lyons-la-Forêt et d'Étrepagny.

• Un outil d'aide à la décision

Le SIG permet aux 52 communes composant les 3 intercommunalités de consulter : les plans cadastraux, les images aériennes, les données de l'IGN, les documents d'urbanisme, les points d'intérêts publics et les réseaux humides. Au-delà du simple aspect de consultation, le SIG permettra, à terme, d'administrer l'instruction des autorisations d'urbanisme. Cet outil aide à la prise de décision puisqu'il permet, par exemple, de recenser les zones susceptibles d'accueillir des projets d'implantation de bâtiments, de planifier les travaux de voirie, etc. Il permet de simuler des aménagements et leurs impacts sur le territoire, de bâtir des scénarii alternatifs,

Les ateliers du territoire

En 2015, des groupes de travail composés d'élus, de prestataires (architecte, paysagiste, urbaniste, etc.) et de services de l'état travaillent à l'élaboration d'une stratégie d'aménagement de la Vallée de l'Andelle lors d'ateliers thématiques. « Les ateliers du territoire » permettent à ces équipes pluridisciplinaires de redessiner la Vallée de l'Andelle pour la redynamiser.

FOCUS Le Schéma Local d'Aménagement Numérique (SLAN)

L'étude du SLAN a été menée par le bureau d'étude Miriade au 1^{er} trimestre 2015. Le scénario retenu assure une couverture numérique à 50% pour rester dans l'enveloppe financière arrêtée. Dans le cadre des études de maîtrise d'oeuvre, cette couverture pourra être optimisée pour tendre vers 60 à 70%. Suite à l'approbation du SLAN, la communauté de communes a adhéré au Syndicat Mixte « Eure Numérique ». Il sera chargé de réaliser l'ensemble des études et travaux pour le compte de ses adhérents sur le territoire du département de l'Eure.

de les comparer et d'en déduire les avantages et les inconvénients en vue d'adopter une décision. Il est très utile dans une stratégie d'aménagement de l'espace.



• La création de données et cartographies.

En 2015, de nombreuses données et des cartographies ont été créées : inventaire des points d'intérêt sur le territoire et de la voirie communautaire, numérisation des circuits de déneigement, constitution d'une base de données de l'urbanisme, inventaire des arrêts de bus et tracé des circuits scolaires et réalisations cartographiques sur différentes thématiques. Des conventions IGN et GRDF ont été passées et de nombreuses données ont été récoltées (DDTM27, SDIS, CCI, DGFIP, DREAL, etc).

À venir en 2016

- > convention de numérisation du cadastre avec la DGFIP,
- > inventaire des panneaux de signalisation verticale sur les voies communautaires,
- > acquisition de nouvelles données (eau potable et électricité),
- > développement d'applications métiers sur le web,
- > enrichissement du SIG avec de nouvelles données liées aux services de la CdCA,
- > fusion des bases de données entre la CdCA et la CdC du Canton de Lyons-la-Forêt.

L'amélioration du cadre de vie

La CdCA exerce des compétences dans le domaine de la protection de l'environnement notamment par son Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC). Elle intervient dans le domaine de l'habitat par des aides à la pierre et assure l'entretien de la voirie intercommunale.

Des dispositifs pour l'amélioration de l'habitat

• Une aide à la rénovation

Depuis le 1^{er} janvier 2013, ce dispositif permet aux propriétaires, occupant leur logement ou le mettant en location, d'obtenir des aides à la rénovation de leur habitat. Ces aides proviennent de l'ANAH (Agence nationale de l'habitat), du Département et de la CdCA.

• Un Programme d'Intérêt Général (PIG)

Par son action, la CdCA participe au Programme d'Intérêt Général (PIG) afin d'améliorer des ensembles d'immeubles ou de logements.

Les axes d'intervention du PIG sont :

- le développement d'une offre locative adaptée à la demande :

loyers intermédiaires, logement social ou très social,

- l'adaptation des logements au vieillissement ou au handicap,

- la lutte contre l'habitat indigne et très dégradé,

- la maîtrise de l'énergie et le développement des énergies renouvelables.

En 2014, la convention d'opération pour le PIG arrivant à son terme, il convenait de clôturer tous les dossiers en cours. Par conséquent, le montant des aides accordées a été plus élevé qu'en 2015 (pour rappel 30 486 €). En 2015, le montant des aides accordées représentait 5 600 €. Celle-ci a été prolongée jusqu'en juillet 2016.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Le SPANC est chargé du contrôle des installations d'assainissement non collectif conformément à la Loi sur l'eau. Les diagnostics ont été réalisés en priorité sur les communes qui resteront exclusivement en assainissement non collectif. La totalité des communes a déjà été contrôlée. Ces contrôles donnent lieu à une redevance. Le contrôle de conception puis d'exécution des installations neuves (nouvelle installation ou réhabilitation) est assuré par le service de la CdCA. Par ailleurs, il renseigne et conseille les usagers sur leur système d'assainissement. La CdCA réalise, par le biais d'entreprises

retenues dans le cadre d'un marché public, la mise aux normes d'installations défectueuses présentant un risque sanitaire ou environnemental. Cette procédure permet aux usagers de bénéficier de subventions accordées par l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) et le département pouvant atteindre 70% avec des plafonds de dépenses. L'année 2015 a été marquée par la baisse des subventions de l'AESN et la mise en place de nouveaux critères pour les réhabilitations. En 2015, il n'y a donc pas eu d'études de faisabilité et seulement 7 chantiers ont été réalisés.

		2012	2013	2014	2015
Contrôles d'installations neuves	Contrôles de conception	19	40	30	24
	Contrôles de bonne exécution	19	36	25	22
Diagnostocs d'installations existantes	Diagnostocs / visites périodiques de bon fonctionnement et d'entretien	186	112	224	174
Réhabilitations	Études à la parcelle	-	84	61	0
	Installations	-	15	42	7

Perspectives 2016 - 2017

En 2016, des réhabilitations d'Assainissement Non Collectif (ANC) selon les nouveaux critères de l'AESN seront effectuées et des contrôles périodiques de bon fonctionnement et d'entretien seront réalisés dans les communes de Bacqueville et Houville-en-Vexin. Au 1^{er} janvier 2016, le SPANC sera mutualisé avec la Communauté de Communes du Canton de Lyons-la-Forêt : harmonisation des pratiques, des redevances, etc.

Éclairage public et illuminations de Noël

La Communauté de Communes de l'Andelle assure l'entretien de 3460 points lumineux pour ses communes membres. En 2015, 368 lampes, 47 transformateurs, 15 amorces, 20 autres consommables ont été changés et 19 dépannages ont été réalisés. La CdCA dispose de 343 guirlandes et motifs lumineux qui sont répartis sur les 19 communes. Le stockage, la maintenance, la pose et la dépose de ces illuminations font l'objet d'un marché de service pluriannuel qui a été relancé en 2015 et attribué à l'entreprise Blondel Électricité.

Les transports

La Communauté de Communes de l'Andelle prend en charge les transports scolaires des enfants et des jeunes de son territoire. Elle reverse aux communes membres la part qui n'est pas financée par le conseil départemental de l'Eure. À travers ce dispositif, la CdCA assure la gratuité des transports pour tous les jeunes scolarisés de son territoire de la maternelle au lycée. En 2015, le montant de cette aide s'est élevé à 87 246,43 €.

Dans le cadre d'une convention, la Communauté de Communes de l'Andelle met à disposition du Syndicat Intercommunal Ensemble Aquatique Ludique Vallée Andelle (SIDEAL) son car et son chauffeur pour le transport des élèves se rendant à la piscine de Pont-Saint-Pierre sur le temps scolaire. En 2015, le coût de ce service a été facturé 52 000 € au SIDEAL.

La voirie

Depuis 2013, la Communauté de Communes de l'Andelle exerce la compétence voirie. Elle est, à ce titre, chargée de l'entretien et de l'aménagement de la chaussée. En 2015, la CdCA a lancé une importante campagne de travaux de voirie incluant des travaux d'amélioration et des travaux neufs.

• Entretien et amélioration de la voirie

Depuis août 2015, des travaux d'amélioration de la voirie, entièrement pris en charge par la CdCA, sont réalisés dans les communes du territoire. En plus de ses missions habituelles qui consistent à assurer le bouchage des nids de poule, les dérasements, le curage de fossés, la viabilité hivernale, le fauchage des accotements ... le service voirie a également réalisé une campagne de mise à niveau d'entretien des marquages au sol et la réalisation de fossés drainants.

• Travaux neufs de voirie

En 2015, la CdCA a réalisé des travaux neufs dans les communes de Charleval et Romilly-sur-Andelle, à leur demande et avec leur participation financière.

• Mutualisation avec la Communauté de Communes du Canton de Lyons-la-Forêt

Depuis juillet 2015, la Communauté de Communes de l'Andelle mutualise ses moyens avec la Communauté de Communes du Canton de Lyons-la-Forêt. Pour effectuer les travaux de marquage aux sols, les deux communautés de communes ont décidé conjointement d'acquérir une machine à peinture. Cet achat en commun permet de bénéficier d'une machine à peinture plus performante et de réaliser des économies d'échelle. L'utilisation de la machine est ainsi optimisée et répartie équitablement entre les deux communautés de communes en fonction de leurs besoins. De nombreux

marquages au sol ont été réalisés en 2015 : passages pour piétons, arrêts de bus, bandes de stop, etc.



• Marchés communs

Le 13 juillet 2015, les deux communautés de communes ont signé trois marchés en commun :

- un marché de maîtrise d'oeuvre,
- un marché de levés topographiques avant travaux,
- un marché de travaux de voirie.

3460

points lumineux
entretenus

19

dépannages
réalisés

343

illuminations de Noël

368

lampes changées

En 2015, 13 communes ont bénéficié de travaux d'amélioration de voirie et 2 communes de travaux neufs.

Travaux d'amélioration de voirie 2015

Communes	Localisation	Type d'aménagement	m ²	Montant HT
Installation de chantier et signalisation				1400 €
Bacqueville	Rue des Perruzeaux	Enrobés tièdes	3315 m ²	19 808,60 €
Bourg-Beaudouin	Rue du Coq et voie communale 15	Enrobés tièdes, purges, modifications et reprise caniveaux	3907 m ²	39 369,48 €
Flipou	Voies communales 79 et 80	Enrobés tièdes	547 m ²	8485,55 €
Gaillardbois-Cressenville	Impasse du soleil couchant	Enrobés tièdes, bordure et création noue	500 m ²	24 836 €
Houville-en-Vexin	Voie communale 66 (ferme)	Enrobés tièdes	2412 m ²	15 531,13 €
Letteguives	Voie communale 502	Enrobés tièdes et poutre en rive	5230 m ²	77 803,70 €
Ménesqueville	Voie communale 39	Enrobés tièdes et purge	2418 m ²	16 586,90 €
Perriers-sur-Andelle	Côte de Bois Meigle	Enrobés tièdes	3793 m ²	32 956,03 €
Perruel	Côte du Mesnil	Enrobés tièdes	6435 m ²	77 415,25 €
Radepont	Voie communale 44	Enrobés tièdes	1121 m ²	14 968,95 €
Renneville	Rue de la Garenne	Enrobés tièdes et purge	2338 m ²	19 164,25 €
Romilly-sur-Andelle	Lotissement du Grand Parc	Enrobés tièdes	2540 m ²	24 653,40 €
Vandrimare	Rue des Gournets	Enrobés tièdes et purge	2570 m ²	21 169,40 €
Total des travaux d'amélioration de voirie HT :				394 148,64 €

Travaux neufs de voirie 2015

Communes	Localisation	Type d'aménagement	Montant HT
Charleval	Transières	Levés topographiques et assainissement eaux pluviales	110 206,80 €
Charleval	Chemin du Mont Blanc	Levés topographiques et assainissement drainant	20 049,90 €
Romilly s/Andelle	Rue aux Ormes	Levés topographiques, aménagement de trottoirs et réfection : reportés en 2016	147 591,50 €
Romilly s/Andelle	Voie communale 640	Purge	1 393,17 €
Romilly s/Andelle	Rue Roger Demantes	Assainissement en traverse	5 097,25 €
Total des travaux neufs de voirie HT :			286 338,62€

À venir en 2016

De nouveaux travaux de voirie sont programmés en 2016 :

- > des travaux de gros entretien : une enveloppe de 200 000 € TTC est prévue et 9 communes sont concernées. Ces travaux sont nécessaires à la préservation du patrimoine voirie. Ils sont entièrement pris en charge par la CdCA, seul décisionnaire.
- > des travaux neufs : une enveloppe de 600 000 € TTC est prévue et 5 communes sont concernées. Ces travaux sont financés à 50 % par la CdCA et 50 % par les communes via des fonds de concours. Une fois le projet arrêté avec la commune, la communauté de communes gère la réalisation des travaux.
- > mise en place d'une campagne de nettoyage des panneaux de signalisation : le but est d'assurer la bonne visibilité des panneaux et donc la sécurité des habitants.
- > reprise de la campagne de marquage au sol débutée en 2015 : la campagne se poursuit dans les communes n'en ayant pas encore bénéficié, le but étant de renforcer la visibilité et la sécurité des usagers (passage piéton, arrêt de bus, etc).

849757

€ TTC de travaux

120

tonnes d'enrobés à froid

14

communes ont bénéficié de travaux de voirie

128

jours de fauchage

820

kg de peinture appliqués pour la signalisation

Rapport

d'activité **2015**

Un territoire **solidaire** plus proche de ses habitants

La petite enfance

L'accueil collectif et individuel

Les structures petite enfance de la CdCA, multi-accueils et halles-garderies, répondent aux besoins des familles qui souhaitent trouver un mode d'accueil collectif adapté à leurs enfants. Elles proposent un accueil continu aux enfants âgés de 3 mois à 5 ans résidant dans la CdCA. Sur le territoire, en 2015, 160 enfants ont été accueillis dans les structures collectives. En complémentarité à l'accueil collectif, en 2015, 126 assistants maternels exerçaient sur le territoire pour proposer un accueil individuel aux familles. 358 enfants ont été accueillis chez les assistants maternels. Au total, 518 enfants ont bénéficié d'un mode d'accueil sur le territoire. Le Guichet Unique mis en place en 2013, a recensé 109 demandes de modes d'accueil sur l'année 2015.



• **Trois structures d'accueil collectif réparties sur l'ensemble du territoire :**

- **Le multi-accueil « Récré-Andelle »** situé à Romilly-sur-Andelle propose 25 places d'accueil.
- **Le multi-accueil « l'Oisillon »** situé à Vandrimare propose 20 places d'accueil.
- **La halte-garderie « Le Jardin des Familles »** située à Perriers-sur-Andelle propose 10 places d'accueil sur 5 demi-journées par semaine.

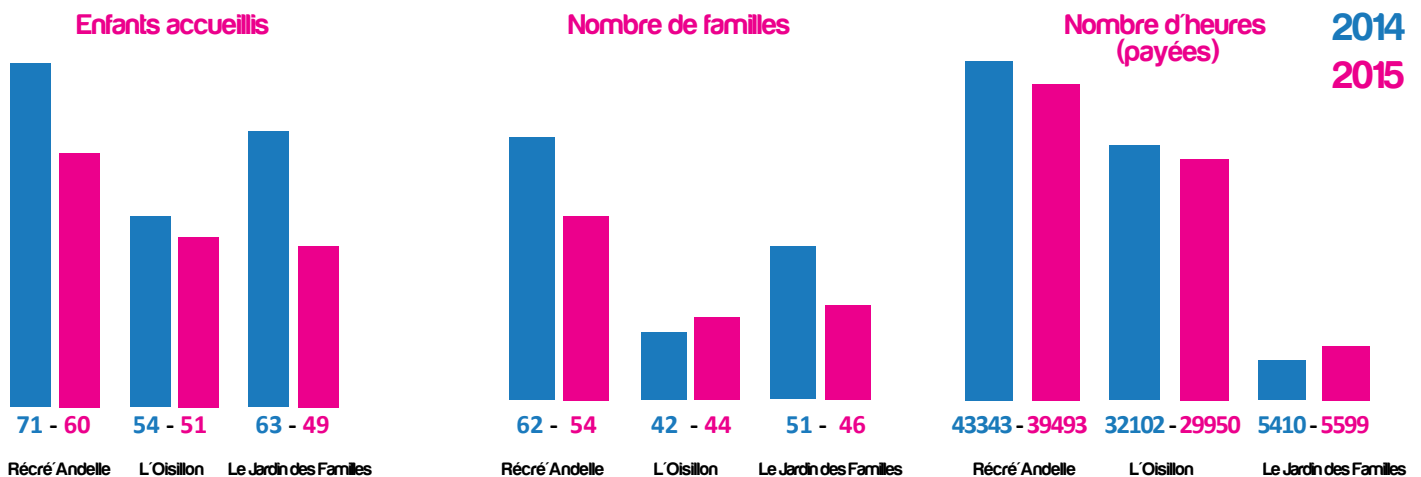
Les structures du territoire visent à garantir la sécurité et la qualité de l'encadrement des enfants qui leur sont confiés. Elles proposent, tout au long

de l'année, des jeux d'éveil et diverses activités adaptées à l'âge de chaque enfant. Des équipes de professionnelles formées au domaine de la petite enfance, accueillent les enfants dans le respect de leurs rythmes, de leurs personnalités, de leurs familles, avec leurs valeurs et au regard d'objectifs fixés dans les projets éducatifs de chaque structure et dans le contrat enfance jeunesse 2015 -2018.

Pour les 2 multi-accueils, le mode d'accueil régulier est réservé aux habitants de la CdCA. Il fait l'objet d'un contrat avec la famille où un forfait est établi sur 6 mois ou 1 an. L'accueil régulier se caractérise par 4 à 5 journées d'accueil par semaine, ou quelques heures, 1 fois par semaine, très régulièrement. Le mode d'accueil occasionnel est de 20 h d'accueil maximum par semaine. Les habitants hors CdCA peuvent en bénéficier avec un tarif majoré de 50%. Pour la halte-garderie, une simple inscription auprès des professionnelles de la structure suffit pour un accueil d'une ou quelques heures par semaine.

L'activité des structures en quelques chiffres :

Les enfants sont encadrés par des professionnels de la petite enfance



75042

heures d'accueil effectuées

518

enfants accueillis

73%

de fréquentation globale

109

demandes de modes d'accueil au guichet unique

23

salariés en moyenne

LES TARIFS

Ils correspondent au barème de la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF). Ils sont calculés en fonction des ressources du foyer.

• **L'accueil individuel : les assistants maternels**

Afin de répondre aux besoins des jeunes parents, une centaine d'assistants maternels agréés exercent sur la communauté de communes. Répartis sur l'ensemble du territoire, ils accueillent les enfants à temps partiel ou complet, s'adaptant à chaque situation familiale. **En 2015, 126 exerçaient sur le territoire accueillant 358 enfants.**

Le Relais Assistants Maternels Parents-Enfants (RAMPE) - La Marelle

La Marelle est un lieu d'accueil, d'information et d'échanges pour les enfants, les parents et les assistants maternels. Deux sites sont ouverts aux deux extrémités du territoire : Pont-Saint-Pierre et Perriers-sur-Andelle.

La Marelle, un lieu de médiation :

Pour les parents à la recherche d'un mode d'accueil, le RAMPE propose une mise en relation avec les assistants maternels agréés du territoire, une information sur les droits et les devoirs des employeurs, des réunions-débats autour de l'éveil et le développement de l'enfant. Pour les assistants maternels en recherche d'informations sur la profession, la Marelle propose des rencontres avec les parents, une médiation pour la réalisation des contrats de travail, des informations sur les conditions d'agrément.

Nombre d'ateliers	2011	2012	2013	2014	2015
Éveil assistants maternels	52	62	64	53	63
Éveil Parents / Enfants	24	28	27	29	25
Baby-gym	31	32	30	30	30
Découverte du livre	0	10	8	8	8

La Marelle, un lieu d'animations et d'échanges :

Le RAMPE propose également de nombreux temps d'animation en direction des familles et des assistants maternels ainsi que des temps d'éveil et d'expression pour les enfants. Ces animations ont pour but de faciliter les échanges et de favoriser la socialisation des enfants. En 2015, de nouveaux ateliers réguliers autour de la parentalité ont été mis en place. Ils sont ouverts à tous les parents et animés par une psychologue spécialisée dans le développement de l'enfant.

Un guichet unique

Afin de simplifier les démarches des parents et futurs parents dans la recherche d'un mode d'accueil adapté à leurs besoins, le service petite enfance de la CdCA, a mis en place en 2013, un Guichet Unique. Le Guichet Unique se trouve dans les locaux du RAMPE.

LES ORIENTATIONS 2015 - 2018

Les orientations du projet éducatif et social de la CdCA sont les suivants : intercommunalité, primauté de la famille, coéducation, égalité des chances, animation du territoire et accessibilité. Le service petite enfance tente de s'intégrer dans ces objectifs dans l'action qu'il mène au quotidien. L'année 2015 a été marquée par l'élaboration du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) 2015-2018, en partenariat avec la CAF de l'Eure. Amorcée en 2014, la démarche de concertation, impulsée par le comité de pilotage, s'est poursuivie pour aboutir à la signature du contrat en décembre 2015. Le service petite enfance a participé à cette démarche de concertation et 5 grandes orientations ont pu être dégagées lors de ce diagnostic de territoire sur l'enfance et la jeunesse : favoriser l'accès à l'offre globale pour tous et dans tous les domaines, faire de la mobilité une problématique constante et transversale, soutenir les dispositifs d'accès à l'emploi de la population et des personnes les plus en difficulté, construire un véritable projet concerté de territoire et améliorer l'accès à l'information pour tous les publics et de manière équitable. Les actions du CEJ qui ont évoluées lors de ce renouvellement sur le service petite enfance sont : modification des capacités d'accueil en fonction des heures pour le multi-accueil Récré-Andelle, augmentation du nombre d'Equivalent Temps Plein (ETP) au RAMPE et augmentation du nombre d'ETP en coordination.

Les temps forts du service petite enfance :



De janvier à décembre, de nombreuses activités, des spectacles et des événements sont proposés au sein du service petite enfance. Les temps forts 2015 :

- Concert de musique latine,
- Chasse aux oeufs,
- Fête des parents,
- Fête de l'Enfance

- Sorties variées : découverte du jardin des plantes de Rouen, cueillettes et dégustations dans une exploitation à la Neuville Chant d'Oisel, etc.

- Mini-ferme au Jardin des Familles,
- Nouveaux ateliers : ateliers couture et groupes de paroles avec une psychologue spécialisée dans le développement de l'enfant,
- Une conférence débat sur le développement de l'enfant,
- Un café-débat
- Spectacles : « Folifola » et « Balimaya » de la compagnie Cubafrika, « Berce-plafond » du collectif d'artistes HSH Crew.

PERSPECTIVES 2016

- > Participation à la semaine de la parentalité en partenariat avec la CAF de l'Eure en octobre 2016,
- > Mise en place de nouveaux ateliers baby-gym à Ménesqueville pour répondre aux besoins existants,
- > Mise à jour des protocoles d'entretien des structures : délégation auprès d'entreprises spécialisées,
- > Projet sur l'équilibre alimentaire avec le RAMPE et le JDF en partenariat avec l'association Saveurs & Savoirs,
- > Création d'une fresque collective par les assistants maternels sur le RAMPE de Pont-Saint-Pierre en partenariat avec le service culturel et la compagnie en résidence HSH Crew.
- > Travaux d'aménagement de la cuisine de l'Oisillon,
- > Journée de concertation pour les professionnelles des 2 multi-accueils : travail sur les postures
- > Nouvelle conférence dans le cadre du RAMPE.

L'enfance

En 2015, la CdCA a renouvelé le **Projet Educatif de Territoire (PEDT)** qui soutient techniquement et financièrement l'application de la réforme des rythmes scolaires dans les 19 communes du territoire.

• Le PEDT

Le projet de loi pour la refondation de l'École prévoit que les activités périscolaires prolongeant le service public de l'éducation peuvent être organisées dans le cadre d'un **Projet Educatif Territorial (PEDT)**. Il est élaboré à l'initiative de la collectivité qui s'entoure des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation : administrations de l'État concernées, associations, institutions culturelles et sportives, etc. Il vise à tirer parti de toutes les ressources du territoire et de créer des synergies pour garantir une plus grande continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux élèves en dehors du temps scolaire, mais aussi offrir à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité.

• La volonté politique de la CdCA

Le projet de la CdCA est né d'une volonté politique de se saisir de la réforme des rythmes scolaires pour créer une véritable opportunité en termes de réussite éducative pour tous les enfants du territoire. En 2013, le conseil communautaire décide, dans le cadre de ses compétences sport et culture, de proposer à ses communes membres un soutien technique et financier à la mise en place de la réforme, dans le cadre de la rédaction d'un PEDT. Les communes conservent la compétence et restent donc responsables de l'organisation des temps, mais s'inscrivent dans ce partenariat avec la CdCA.

• Les objectifs du PEDT

- > Mieux articuler les temps scolaires et périscolaires,
- > Prendre en charge les enfants en toute sécurité,
- > Créer les conditions de découverte des activités pour tous,
- > Prendre en compte le besoin de l'enfant de disposer de temps libre,
- > Favoriser l'épanouissement personnel et collectif des enfants,
- > Respecter le rythme de vie et les besoins spécifiques de l'enfant de 3 à 6 ans,
- > Équilibrer les temps d'activité et de repos, aider les enfants à se repérer, organiser les transitions et adapter les activités à l'âge des enfants,
- > Développer une offre de loisirs gratuite et de qualité sur le territoire pour tous les enfants scolarisés.

• Signature du PEDT 2015 - 2016



Le 6 octobre 2015, Philippe Gérics, Président de la CdCA et Franck Adam, vice-président en charge de l'enfance, ont donné rendez-vous à l'ensemble des partenaires impliqués dans la réalisation du PEDT. Les maires des 19 communes ont procédé à sa signature. M. Richard Daniel Boisson, sous-Préfet de l'Eure, présent pour l'occasion, a souligné la qualité du projet de l'Andelle et a salué les choix politiques et financiers faits en faveur de l'enfance sur le territoire.

Le taux de fréquentation des TAP

	2014 - 2015		2015 - 2016	
	%	Nombre d'enfants	%	Nombre d'enfants
Fréquentation élémentaire	95%	1049	93%	1028
Fréquentation maternelle	90%	598	82%	545
Fréquentation globale	93%	1647	88%	1573

La baisse de 8% du taux de fréquentation en maternelle s'explique par la diminution des activités proposées par la CdCA : afin de limiter la fatigue et favoriser l'adaptation à l'école, les petites sections de maternelle n'ont plus qu'une activité CdCA hebdomadaire en dernière période. Les parents qui avaient le choix ont ainsi préféré raccourcir la journée de leur enfant en limitant les inscriptions aux TAP. Nous constatons une baisse globale significative du nombre d'inscrits dans les communes qui ont assoupli leur système d'inscription et offrent le choix de l'activité à la période.

19
communes

20
écoles

75
classes

1573
enfants

106
intervenants

21
coordinateurs

6264
heures animées

50
activités différentes
environ



ZOOM

Les évolutions du PEDT en 2015

> **Des schémas différents suivant les communes :**

En 2015-2016, certaines communes ont fait le choix de modifier leurs horaires scolaires et/ou périscolaires. Quatre types d'organisation existent désormais : 4 x 1h, 3 x 1h, 2 x 1h30 et 2 x 30 minutes + 2 x 1h

> **La communauté de communes a modifié son niveau d'engagement :**

Elle propose désormais en moyenne 1h30 d'intervention hebdomadaire à partir de la moyenne section.

> **Les communes ont été encouragées à proposer des temps permettant de lutter contre la fatigue de l'enfant :** proposer davantage de jeux libres, libérer la dernière heure de la semaine et limiter les activités aux petites sections de maternelle.

> **La CdCA a proposé davantage d'ouverture aux activités artistiques et culturelles :**

- trois intervenants « activité musicale » supplémentaires.
- quatre compagnies de théâtre.
- une intervenante qui propose un projet cinéma dans deux écoles : apprentissage des techniques (effets spéciaux, scénario, maquillage, etc.) et réalisation d'un court métrage autour de la mixité.
- un projet autour du livre animé mené par le Festival du Livre jeunesse de Rouen.
- deux danseurs de danse urbaine supplémentaires.

> **Développement induit de 3 sections sportives supplémentaires** (qui rejoignent le club de volley-ball créé en 2014) :

Les temps d'activités périscolaires ont contribué au développement de trois nouvelles offres sportives sur le territoire : le baseball, le rugby et le kung-fu.

Les actions de la CdCA

> Elle participe à l'indemnisation des 21 coordinateurs qui sont au quotidien dans les écoles et assurent la bonne organisation matérielle et réglementaire des temps d'activités périscolaires, ainsi que la communication.

> Elle accompagne chaque commune dans la mise en place d'une méthodologie permettant l'émergence d'un projet et d'une évaluation partagés et les assiste dans la mise en place opérationnelle de façon à ce que l'échéance de la rentrée soit respectée.

> Elle accompagne les élus dans leurs relations avec l'ensemble des partenaires.

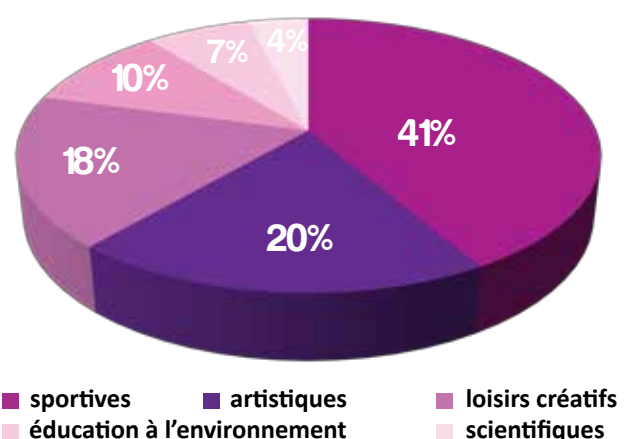
> Elle finance les formations BAFA aux personnels des communes qui interviendront sur les TAP et incite les communes à s'équiper d'espaces ludiques.

> Elle coordonne un parcours de formation accessible au personnel communal via ses partenaires, spécifique aux interventions dans le cadre des TAP.

> Elle réalise les outils de communication qui permettent aux parents de prendre connaissance du parcours proposé à leur enfant et elle participe, par l'intermédiaire de son

investissement dans le projet, au développement de l'offre de loisirs sur son territoire.

La nature des interventions



Perspectives 2016 - 2017

- > Multiplication et diversification des offres de formation pour les personnels communaux intervenant pendant les TAP,
- > Multiplication et diversification des projets artistiques offrant aux enfants une continuité sur l'année et la possibilité de créer des passerelles sur le temps scolaire,
- > Création d'une passerelle avec un projet commun au Contrat Local d'Éducation Artistique et Culturelle,
- > Introduction locale et partielle de la notion de choix dans les inscriptions,
- > Édition de livrets de présentation des activités à destination des parents,
- > Travail sur la thématique de l'enfance dans le cadre de la fusion CdCA / CdC du Canton de Lyons-la-Forêt

Pour les seniors

Le maintien à domicile des personnes âgées reste une priorité pour la Communauté de Communes de l'Andelle. Plus de 90 aides à domiciles interviennent auprès d'environ 370 bénéficiaires.

Trois services différents sont proposés : l'aide à domicile, la livraison de repas à domicile et le transport à la demande.

L'aide à domicile

Un service de qualité

Le Service Aide à Domicile (SAD) a été créé en 2002. Les élus de la communauté de communes souhaitent aider au bien-être des personnes âgées de son territoire, aider à leur maintien à domicile et proposer un service de qualité à l'écoute des usagers et des salariés. Le SAD de la CdCA intervient sur toutes les communes du territoire. Les habitants de Pîtres et Le Manoir peuvent aussi faire appel à ce service.

Une évaluation des besoins

Le SAD propose, dans un premier temps par l'intermédiaire de deux responsables de secteur, une analyse de la demande de l'usager afin d'y répondre au mieux.

Elle permet :

- > Une évaluation des besoins,
- > Une aide à la constitution des dossiers d'aide financière,
- > Une présentation du fonctionnement du SAD.

Des prestations adaptées au public

Dans un second temps par l'intermédiaire d'aides à domicile formées, le service peut intervenir auprès des bénéficiaires pour :

- > Les soins d'hygiène courants,
- > L'aide aux transferts,
- > L'aide aux repas,
- > Les courses,
- > L'entretien courant du logement,
- > Des activités de loisirs,
- > Le maintien du lien social.

Les responsables de secteur assurent un suivi de l'évolution de la situation globale du bénéficiaire du SAD. Elles assurent également la coordination des aides à domicile et la communication avec les autres professionnels intervenant au domicile. Elles peuvent modifier l'organisation du planning afin de répondre aux nouveaux besoins exprimés ou repérés.

89

aides à domicile

376

bénéficiaires

70666

heures d'intervention effectuées

19727

repas livrés



L'activité en quelques chiffres

BILAN GÉNÉRAL		2014	2015
Nombre d'heures d'intervention	Total	73 860	70 666
	Heures semaine (du lundi au samedi)	68 274	65 276
	Heures dimanche et jours fériés	5 584	5 390
Nombre de prestations effectuées		95 676	92 858
Évolution de l'activité		- 5,74 %	- 4,32 %
Nombre moyen mensuel de salariés intervenants en service		71	71
Nombre moyen mensuel de clients		304	293

En 2015, 293 personnes ont bénéficié du service d'aide à domicile.

LES ATELIERS-THÉÂTRE

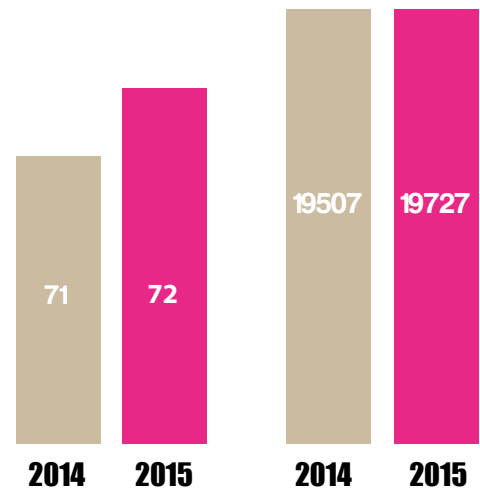
En 2015, en partenariat avec le service culturel, des aides à domicile et une responsable de secteur participent à 4 ateliers-théâtre. Accompagnées de Jean-Paul Viot, comédien et metteur en scène et Rachel Matéis, danseuse et comédienne du spectacle « *Blanches* », elles mettent en relation le lien entre cette pièce et leur métier : la relation humaine et l'accompagnement de la personne. Ces actions ont permis de valoriser leur métier parfois peu connu.

ZOOM

La livraison de repas à domicile

La livraison de repas à domicile est un service pratique et souple utilisé pour quelques jours ou pour de longues périodes. Destiné à toute personne qui en fait la demande sous 48h, ce service assure la livraison de repas équilibrés, grâce à deux véhicules frigorifiques. Les repas sont fabriqués par la cuisine centrale La Normandie, ils peuvent s'adapter à des régimes spécifiques (sans sel, sans sucre, etc). Chaque repas est composé d'un potage, d'une entrée, d'un plat, d'un produit laitier, d'un dessert, d'une compote et d'un pain (250 grammes). Le bénéficiaire peut établir son propre menu en fonction des choix proposés. Chaque jour les repas à consommer sont livrés entre 9h et 12h30, excepté le dimanche (livré avec le repas du samedi).

En 2015, le prix du repas s'élève à 8 €. Tous les bénéficiaires du service de livraison de repas à domicile ont plus de 60 ans. Ce service est ouvert à tous.



Évolution du nombre de bénéficiaires

Évolution du nombre de repas facturés

Le transport à la demande

Le service a été créé en 2014 à l'attention des bénéficiaires du SAD et du SPRAD. Les transports sont possibles du lundi au jeudi de 13h30 à 16h30 pour de nombreux motifs (rendez-vous médical, courses, visite chez un ami, etc.) Ce service est gratuit sur les communes du SAD. Depuis 2015 et pour répondre à la demande des usagers, les transports sont possibles en-dehors du territoire d'intervention du SAD. Ils sont facturés 0.35€/km à la sortie de la CDCA.

Le parcours à suivre est :

> Le bénéficiaire appelle le service aide à domicile,

- > La responsable de secteur demande des informations concernant la date, l'horaire, le lieu et la durée du transport,
- > Selon les informations enregistrées, un agent se présente au domicile de l'usager,
- > Il le dépose au lieu souhaité,
- > En fonction de la durée, il revient le chercher et le ramène à son domicile.

En 2015, 228 transports à la demande ont été effectués auprès de 13 bénéficiaires.

À venir en 2016

- > Changement de prestataire pour la livraison des repas livrés à domicile : « *La cuisine évolutive* » confectionne les repas.
- > Travail autour de l'harmonisation des services aides à domicile de la CdC du Canton de Lyons-la-Forêt et la CdCA en vue de préparer la fusion.

La CdCA, un lieu d'écoute



Une permanence du CIDFF

La CdCA a mis en place des permanences juridiques avec le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) qui sont assurées une fois par mois à la mairie de Romilly-sur-Andelle.

Les autres permanences

Depuis septembre 2011, l'assistante sociale de Charleval assure des permanences au siège de la Communauté de Communes de l'Andelle : tous les mardis matin à partir de 9h (sans rendez-vous).

Des permanences ont lieu pour les demandeurs d'emploi : Pôle Emploi, Mission Locale, etc. (cf p.19).

L'action culturelle

Depuis onze ans, la Communauté de Communes de l'Andelle propose une programmation culturelle ouverte à tous les publics du territoire afin de favoriser l'accès à la culture. En intégrant cette compétence, les élus ont souhaité mettre la culture au coeur de leur action comme un levier de développement local. En 2015, la création cinématographique, art emblématique du mouvement, a été mise à l'honneur avec l'objectif de réinventer le territoire.

La programmation 2014/2015

L'activité culturelle se décline en trois phases : les spectacles tous publics, les représentations scolaires et les actions culturelles.

Actions	Compagnies & intervenants	Lieux
Ouverture de saison	Cie Passembleu et Latché swing	Château / Pont-S'-Pierre
Le cabaret Boucher	Le safran collectif	Salle des Fêtes / Douville s/Andelle
Festival Chant d'Elles et Fête de la soupe (avec les bibliothèques & les associations)	C'est la vie par la Cie La mauvaise réputation	Salle Calvo / Pont-S'-Pierre
Concert (avec les groupes du territoire)	Tremplin de musiques actuelles Funky Jet par la Cie Temps de Cuivres	Salle Aragon / Romilly s/Andelle
Sortie hors les murs	Cendrillon par la Cie Malandain ballet Biarritz	Cadran / Evreux
Théâtre	Blanches par la Cie Locomotive Théâtre	Salle Calvo / Pont-S'-Pierre
Printemps des poètes (avec les bibliothèques & les écoles)	Balade contée par la Cie Conte Gouttes	Chez l'habitant / Charleval
Opéra de Rouen (avec les écoles de musique)	Best off de la musique	Salle Charles IX / Charleval
Théâtre (co-accueil Scène Nationale)	Le voyage en Uruguay par la Cie des Petits Champs	Chez l'habitant / Gaillardbois-Cressenville
Sortie hors les murs	Tempus Fugit par la Cie Cirque Plume	Cirque Théâtre d'Elbeuf
Cirque (dans le cadre du Sport ma Santé)	Cirque ombrage par la Cie Ô clair de Plume	Complexe sportif / Romilly s/Andelle
Théâtre	H6M2 par la Cie La Piccola Familia	Complexe sportif / Romilly s/Andelle
Clôture de la saison	Andelle Enchanté - La Cie HSH Crew et Les Vibrants Défricheurs	Abbaye de Fontaine-Guérand / Radepont
Les représentations scolaires		
Hors les murs (scolaires)	«Carnval de S' Saëns», «Emmène-moi», «Bounce Vie Arcsom» et «Cuisses de grenouilles».	Scène Nationale Evreux-Louviers et Cirque-Théâtre d'Elbeuf

Les interventions culturelles en partenariat

La saison 2014/2015, c'est aussi la volonté des élus de pérenniser les actions culturelles en s'appuyant sur différents partenaires. Avec le festival « Chant d'Elles », la Scène Nationale Evreux Louviers, l'Opéra de Rouen, le Cirque Théâtre d'Elbeuf, le

Réseau 27 et l'ODIA, le projet culturel de la CdCA peut rayonner au-delà du territoire de la CdCA et en même temps s'affirmer comme une action incontournable et « emblématique » du développement de l'identité de la vallée.

L'école du spectateur



Depuis l'existence de la programmation culturelle, la CdCA offre aux enfants des écoles un spectacle chaque saison. C'est une volonté politique forte des élus d'apporter aux plus jeunes les bases d'une connaissance et d'un regard culturel, nécessaire à l'éducation. Cette saison, en raison du nombre croissant d'enfants scolarisés, ainsi que la mise en place des nouveaux rythmes scolaires qui restreint les horaires des représentations, la CdCA a fait le choix de cibler une tranche d'âge (CP et CE1) et d'emmener les enfants hors les murs dans différents lieux culturels de la région. Les spectacles programmés, en plus de leurs qualités artistiques, font toujours l'objet d'une réflexion faisant écho à des interrogations. Susciter des débats avec les enfants participe à bouleverser les idées reçues et contribue à former le jeune public dans son parcours culturel. Pour chaque spectacle un dossier pédagogique a été proposé aux enseignants de façon à mener avec les enfants un travail en amont du spectacle.

FOCUS

43

actions culturelles

20

compagnies
professionnelles

5

compagnies
amateurs

3260

spectateurs à la
programmation
tout public

530

enfants aux
représentations
scolaires

LES PROJETS TRANSVERSAUX

La programmation culturelle est organisée en transversalité avec les différents services de la CdCA, les 19 communes du territoire (mairies, écoles, bibliothèques, artisans/commerçants, structures jeunesse, etc.), les associations de la Vallée et les structures culturelles du Département et de la Région. Quelques exemples lors de la saison 2014 -2015 : le service culturel a travaillé en partenariat avec des artisans/commerçants de Charleval et Douville s/Andelle dans le cadre du « Cabaret Boucher ». La fête de la soupe a été organisée en partenariat avec les bibliothèques et les associations du territoire. Le tremplin de musiques actuelles a été mis en place en transversalité avec le service jeunesse de la CdCA. Un projet a été mis en place avec le service aide à domicile dans le cadre du spectacle « Blanches » et « Cirque Ombrage » a été organisé en lien avec le service des sports, à titre d'exemple.

Le Contrat Local d'Education Artistique et Culturelle (CLEAC)



Créer, transmettre, partager, expérimenter en présence d'un artiste facilite et favorise l'accès à la culture. Partie prenante de cette démarche, la CdCA est inscrite depuis 7 ans dans le CLEAC en partenariat avec la DRAC et l'Education Nationale. Grâce à cette convention, renouvelée en janvier 2015, un artiste est accueilli en résidence pour accompagner les élèves du territoire sur un projet artistique. La CdCA a fait le choix d'élargir cette action aux structures jeunesse, aux animateurs intervenants dans le cadre des

Temps d'Activités Périscolaires (TAP), au collège de Romilly s/Andelle et à l'école de musique intercommunale de Romilly-sur-Andelle/Pîtres/Pont-S^t-Pierre, afin de donner une dimension territoriale plus affirmée à ce projet artistique et travailler en cohérence et de façon transversale avec les différents services de la CdCA. En 2015 le thème était la création musicale et plastique à partir de la technique de direction d'orchestre simple appelée « Sound Painting ». Cette saison, la CdCA a accueilli le musicien Antoine Berland et la plasticienne Lison de Ridder qui ont travaillé autour d'une œuvre musicale et picturale. Le musicien Thomas Collin avec la « Meta Malette » a également été invité. Il est intervenu sur le secteur jeunesse et le collège de Romilly s/Andelle. **7 classes, l'école de musique intercommunale de Romilly-sur-Andelle/Pîtres/Pont-S^t-Pierre, 5 structures jeunesse et un collège ont participé à cette aventure.**

HSH Crew en résidence



Après les 2 ans passés en compagnie de Temps de Cuivres, une nouvelle aventure artistique a débuté avec le collectif HSH Crew. Les yeux, les oreilles, les mains, les pieds, chaque membre de ce collectif d'artistes a partagé sa pratique artistique (photo, dessin, cinéma, land art..) à travers des rencontres, performances, ateliers, projections et promenades en dessins. Plusieurs rendez-vous ont jalonné la saison pour se clôturer

le samedi du 13 juin 2015 à l'abbaye de Fontaine Guérard à

Radepont :

> « Animadocufiction » : réalisation d'un film « En l'État » en une semaine avec les habitants. Ce film a été réalisé sur avec les moyens du bord, en improvisation, selon les rencontres et situations et projeté lors de clôture de saison.

- > Cabane vagabonde à dessins : ateliers graphiques.
- > Faire le pont : photographie et écriture.
- > Geoplastiquation ! : Création plastique.
- > Perce plafond : performances visuelles et musicales.
- > Somnambulante : projections cinématographiques.
- > Clôture de saison « Enchanté ».



À venir en 2016

- > La résidence artistique avec le collectif HSH Crew se poursuit. Les artistes travaillent sur le thème du roman-photo.
- > Deux nouveaux artistes seront accueillis dans le cadre du CLEAC : David Ferré, cinéaste et Arnaud Le Mindu, musicien, travailleront avec les enfants et les jeunes autour du cinéma d'animation.
- > 13 spectacles sont programmés pour la saison 2015/2016.
- > Les élèves de CM1 et CM2 iront voir des spectacles hors les murs dans le cadre de l'école du spectateur.
- > L'organisation du tremplin de musiques actuelles va évoluer et des « PASS culture » seront offerts aux trois premiers groupes.

Jeunesse et sport

La CdCA propose à travers les projets AJI (Actions Jeunes Initiatives) portés par la MJC ALER de Romilly-sur-Andelle et Go Pass'Ados porté par le Centre social Espace libre de Charleval, la possibilité pour les jeunes de 11 à 17 ans d'avoir accès à des activités de loisirs éducatifs et des actions d'information et de prévention. En 2015, la CdCA a repris la gestion de l'espace Jeunes de Fleury-sur-Andelle, par une convention de mise à disposition de service.

L'ensemble des 19 communes de la Communauté de Communes de l'Andelle est couvert par ces trois structures avec une logique de répartition qui s'appuie sur la carte scolaire. Sur le territoire d'intervention de l'AJI, les jeunes sont scolarisés au collège de Romilly-sur-Andelle et ils sont scolarisés au collège de Fleury-sur-Andelle sur celui de Go Pass'Ados.



Répartition des communes / structures

Les grandes orientations du service jeunesse de la CdCA

- > Favoriser l'accès à l'offre globale pour tous et dans tous les domaines.
- > Faire de la mobilité une problématique constante et transversale.
- > Soutenir les dispositifs d'accès à l'emploi des jeunes et des personnes les plus en difficultés.
- > Améliorer l'accès à l'information et la communication pour les jeunes.

Des actions concrètes en direction des jeunes

La CdCA propose différents services en cohérence avec les problématiques soulevées. On compte aujourd'hui 4 grandes actions à destination des 11 ans et plus.

freins au départ. **Depuis 2013 la CdCA a aidé 56 jeunes du territoire à partir en vacances autonomes, dont 18 en 2015.**



> **L'aide au permis B et AM** : sont concernés par ce dispositif, les jeunes de 18 à 25 ans inscrits à la Mission Locale Évreux Louviers Val-de-Reuil et résidant sur le territoire de la CdCA. Un

fort partenariat est établi avec la Mission Locale qui repère et accompagne les jeunes dans leurs démarches d'insertion professionnelle. La communauté de communes priorise les jeunes ayant un réel projet d'insertion et pour qui la mobilité est un frein pour l'accès à l'emploi. Pour l'action « Permis B citoyen », la CdCA prend en charge 80% du coût global fixé sur la base de 25h de conduite. En contrepartie, chaque jeune doit effectuer des heures d'engagement citoyennes auprès de sa mairie, d'une association ou d'une entreprise, proportionnellement au montant de l'aide apportée. **En 2015, la CdCA a financé 9 permis B et 3 permis AM ce qui représente plus de 1000 heures citoyennes dans les mairies et associations du territoire.**

> **L'aide au BAFA/BAFD** : ce dispositif a trois objectifs majeurs :
- favoriser l'emploi des jeunes de 17 à 25 ans qui résident sur le territoire de la CdCA par la prise en charge de la formation BAFA,
- permettre aux jeunes formés par le BAFA d'accéder à un premier emploi reconnu et rémunéré,
- promouvoir l'investissement des jeunes dans le secteur de l'animation auprès des partenaires associatifs et publics.
La CdCA finance, avec la CAF de l'Eure, la première et troisième partie de la formation BAFA (respectivement la formation générale et le perfectionnement). **En 2015, 36 jeunes ont bénéficié de cette aide, dont 1 BAFD.**

> **L'opération Sac Ados** : ce dispositif est une aide au départ autonome des jeunes de 18 à 25 ans résidant sur le territoire de la communauté de communes. L'objectif général de cette opération est de favoriser l'accès aux vacances pour tous en essayant de lever les

- **Le stage kayak** : du 7 au 10 juillet 2015, 16 jeunes de 11



à 14 ans ont profité du stage kayak d'une durée de 4 jours, organisé chaque année par la CdCA. La communauté de communes prend en charge le matériel (combinaisons, pagaies, embarcations, gilets, casques), le goûter et les transports. Les

Elu délégué à la jeunesse :
M. Roger Collette - 7^{ème} vice-président
Elu délégué au sport :
M. Jean-Luc ROMET - 2^{ème} vice-président
Référente à la CdCA :
Nadia Hachour

jeunes ont effectué 4 descentes sur 4 rivières différentes : l'Andelle, l'Eure, la Risle et l'Austreberthe.

ZOOM

La Fabrique de la Paix

Du 1^{er} au 19 juin 2015, les jeunes et enfants du territoire ont pu participer à une exposition itinérante et ludique autour de la paix et la citoyenneté : «*La Fabrique de la Paix*». Cette exposition, accueillie par la CdCA, est unique en France, il en existe seulement deux dans le monde. Elle propose plus de cinquante activités interactives conçues pour favoriser la réflexion autonome des jeunes et leur implication. Elle s'est installée une semaine au collège de Fleury-sur-Andelle et une semaine à Romilly-sur-Andelle. Environ 1500 jeunes et enfants du territoire ont eu la chance d'échanger de façon ludique sur des sujets comme la paix et la citoyenneté.



Le partenariat avec l'IME d'Écouis



Depuis de nombreuses années la CdCA a développé un partenariat avec l'Institut Médico-Éducatif (IME) d'Écouis autour de la mise en place de chantiers de jeunes bénévoles, de l'aménagement des communes et du nettoyage de rivière.

Les actions réalisées en 2015 :

> Des abris d'information ont été entretenus par une quinzaine de jeunes de l'IME d'Écouis dans les communes suivantes : Bacqueville, Charleval, Douville-sur-Andelle, Flipou, Houville-

en-Vexin, Letteguives, Perruel, Pont-Saint-Pierre, Radepont, Romilly-sur-Andelle et Vandrimare. Ces jeunes étaient encadrés par des éducateurs spécialisés de l'IME.

> Les jeunes de l'IME et les jeunes des structures jeunesse du territoire de la CdCA ont conjointement participé au nettoyage de l'Andelle (enlèvement des arbres et branches gênant le passage des canoës et kayaks, nettoyage et débroussaillage, etc.) dans le cadre du Raid 'Andelle porté par la communauté de communes. On dénombre une trentaine de jeunes autour de ce chantier de jeunes bénévoles qui a été réalisé en partenariat avec la DRJSCS de Haute Normandie.

Le coût de l'opération s'élève à un peu plus de 2300 € pour l'année 2015.

Le renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)

Le Contrat Enfance Jeunesse répond prioritairement à deux objectifs :

> Favoriser le développement et optimiser l'offre d'accueil par :

- un soutien ciblé sur les territoires les moins bien servis, au regard des besoins repérés,
- une réponse adaptée aux besoins des familles et de leurs enfants,
- un encadrement de qualité,
- une implication des enfants, des jeunes et de leurs parents dans la définition des besoins, la mise en œuvre et l'évaluation des actions,
- une politique tarifaire accessible aux enfants des familles les plus modestes.

> Contribuer à l'épanouissement des enfants et des jeunes et à leur intégration dans la société par des actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation pour les plus grands.

Depuis sa mise en place, le CEJ de la CdCA est un contrat solidaire signé entre la Caf de l'Eure, la CdCA et 5 communes : Charleval, Perriers-sur-Andelle, Pont-Saint-Pierre, Romilly-sur-Andelle et Vandrimare.

Le nouveau contrat 2015/2018 a été signé pour une durée de 4 ans.



FOCUS

Un territoire **jeune, dynamique et ouvert**

Fréquence Andelle : la web radio des élèves du territoire de la CdCA

Née à la fin de l'année 2010, la web-radio Fréquence Andelle est un projet porté conjointement par l'éducation nationale et la Communauté de Communes de l'Andelle.



Projet innovant et fédérateur, Fréquence Andelle utilise les nouvelles technologies de la communication (informatique, internet) et permet une mise en réseau des écoles du territoire autour d'un

projet réunissant les enseignants et les élèves de notre territoire. Il associe la quasi-totalité des écoles maternelles et élémentaires. Les émissions, préparées dans les écoles, sont diffusées sur le site www.cdc-andelle.com le vendredi via internet. Elles sont accessibles à tous les auditeurs pendant plusieurs semaines.

En 2015, 18 émissions ont été diffusées, avec une participation de 65 classes. Plus de 1600 élèves des 19 communes de la CdCA se sont exprimés à la radio durant cette période.

Fréquence Andelle permet aussi de valoriser toutes les initiatives du territoire (petite enfance, culture, sport, vie associative ...) dont les acteurs sont venus répondre en direct aux questions des enfants. N'oublions pas les centaines de parents venus assister en direct aux émissions dans les écoles, et les nombreux articles dans la presse locale et régionale.

Le projet, soutenu par l'Éducation nationale et reconnu comme «action innovante» par le Rectorat de l'Académie de Rouen, se poursuit en 2015 à la satisfaction des enseignants, des parents et surtout des enfants des écoles.

Les actions sportives

Rendre le sport accessible à tous est un des objectifs majeurs de la CdCA. Elle assure la promotion et le développement des activités sportives auprès des écoles et des associations.

L'activité sur le temps scolaire en 2013 - 2014

Deux éducateurs sportifs interviennent pendant les séances d'Éducation Physique et Sportive (EPS) dans les écoles de Bacqueville, Bourg Beaudoin, Charleval, Fleury-sur-Andelle, Flipou, Grainville, Ménesqueville, Perriers-sur-Andelle, Pont-

L'année scolaire 2015/2016 en quelques chiffres ...

- 46 classes ont participé à ces séances,
- 825 séances de sport sont dispensées dans l'année,
- 8 rencontres scolaires ont été organisées,
- 1100 enfants du territoire sont concernés.

Les activités hors temps scolaire

Les éducateurs sont également chargés d'animer des actions sportives en dehors du temps scolaire, en partenariat avec les structures enfance jeunesse et les associations sportives du territoire. De nombreux temps forts sont organisés tout au long de l'année.

- **Les Lauréats sportifs** : cette cérémonie met à l'honneur les habitants de la Vallée qui se sont distingués dans leur discipline sportive de prédilection. **En 2015, 23 trophées ont été remis par les élus de la CdCA pour féliciter les licenciés sportifs de leur prestation pour l'année 2014.**

- **Le Raid'Andelle** : organisé par la CdCA en partenariat avec l'Espace Libre de Charleval, l'espace jeunes de Fleury-sur-Andelle, la MJC ALER de Romilly-sur-Andelle, la maison des jeunes de Perriers-sur-Andelle et l'IME d'Écouis (cf p.33), l'édition 2015 a réuni 30 jeunes. Pendant 5 jours, les adolescents ont dû se dépasser et s'entraider pour enchaîner les activités : kayak, vélo, randonnée, tir à l'arc, etc. Une aventure humaine dans laquelle ils ont été contraints de privilégier la vie du groupe au détriment de leur propre confort.

Saint-Pierre, Radepont, Romilly-sur-Andelle et Vandrimare. Durant l'année scolaire écoulée, 9 classes ont participé à un encadrement spécifique pour l'apprentissage du kayak sur l'Andelle. Cette activité se déroule par demi-journée, jusqu'aux vacances de la Toussaint, puis de mai à juin de chaque année scolaire. Enfin, au cours de l'année, des rencontres inter-établissements sont organisées en partenariat avec l'éducation nationale et l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP). Depuis septembre 2014 et la mise en place des TAP, les éducateurs sportifs ont intégré ce dispositif.

- **Le Sport ma Santé** : cet événement vient ponctuer une année sportive riche dans la vallée. Organisé conjointement avec les associations sportives et les structures jeunesse « *Le Sport ma Santé* » est le rendez-vous sportif des habitants de la Vallée de l'Andelle. **En 2015, pas moins de 27 associations (soit plus de 50% des associations du territoire) s'étaient données rendez-vous avec un public venu en nombre pour participer à l'événement.**



6

actions sportives

2

nouvelles actions
mises en place

825

séances d'EPS
dispensées

NOUVEAUTÉ

Un séjour été sportif

Afin de répondre aux besoins des jeunes du territoire et en lien avec sa politique en faveur de la jeunesse, la CdCA a mis en place, pour la première fois en juillet 2015, un séjour été collectif et sportif pour les 14 - 17 ans. Du 20 au 31 juillet 2015, 17 jeunes de la communauté de communes sont partis à Larmor-Plage, dans le Morbihan. Accompagnés de trois animateurs, ils se sont initiés aux sports nautiques : catamaran, kayak en mer, randonnée palmée, plongée, etc.

La gestion des gymnases et la création de plateaux sportifs

La Communauté de Communes de l'Andelle adhère au Syndicat des Gymnases qui a repris la gestion et l'entretien des gymnases rattachés aux collèges de Romilly-sur-Andelle et Fleury-sur-Andelle. En 2015, la contribution de la CdCA s'élevait à 238 062€.

Trois plateaux sportifs ont été réalisés par la CdCA dans les communes de Douville-sur-Andelle, Grainville et Perriers-sur-Andelle. Le plateau sportif de Bacqueville a été repris et restauré par la communauté de communes. **En 2015, un nouveau plateau sportif a été réalisé sur la commune de Ménesqueville grâce à la volonté des élus communautaires de développer les sports de loisirs en milieu rural.**



Le soutien aux associations

Une école de football intercommunale

Afin d'accueillir les jeunes footballeurs du territoire dans les meilleures conditions possibles, la CdCA a construit à Pont-Saint-Pierre, sur un terrain appartenant à Romilly-sur-Andelle, une école de football intercommunale.

Elle est composée d'un bâtiment de 423m² comprenant des vestiaires et des bureaux, d'un terrain d'entraînement et d'un terrain destinés aux « poussins ».

La gestion de cet équipement a été confiée par convention au RPF (Romilly-sur-Andelle, Pont-Saint-Pierre, Football Club).

Deux éducateurs football

Depuis 2010, la Communauté de Communes a signé une convention avec le groupement d'employeurs du RPF et du CFC (Gifa) qui permet de financer en partie le salaire de l'éducateur football de ces clubs.

Ces deux clubs sont aussi financés par les communes de

Charleval, Pont-Saint-Pierre et Romilly-sur-Andelle.

Cette même convention a été signée depuis 2011 avec le GEHVA qui est le groupement d'employeurs de l'ASVA, club de football financé par les communes de Fleury-sur-Andelle, Perriers-sur-Andelle, et Vandrimare.



À venir en 2016

> Mise en place d'un nouveau rendez-vous sportif régulier pour les habitants du territoire : « Les Nuits du Sport ».

Ce projet vient renforcer les actions déjà existantes pour :

- permettre aux associations de montrer leur dynamisme et leur savoir-faire,
- faire découvrir aux habitants du territoire les infrastructures et associations locales,
- organiser un rendez-sportif ponctuel à destination de tout public,
- rendre le sport accessible à tous et développer les sports de loisirs en milieu rural.

> Mise en place de descentes kayak gratuites et ouvertes à tous les samedi de juin pour :

- permettre aux habitants de la Vallée de s'initier à une pratique sportive innovante,
- faire découvrir le territoire sous un nouvel angle.

> Création d'un nouveau plateau sportif sur la commune de Radepont.

La communication

Le service communication propose une stratégie globale de communication et la pilote afin d'assurer la promotion de la collectivité et de ses services. Il accompagne les projets et événements de la communauté de communes et il réalise et développe l'ensemble des outils et supports de communication de la CdCA.

Activités du service communication en 2015 :

- > Réalisation de 2 Andelle Magazine.
- > Animation et mise à jour du site internet de la CdCA et des sites de 14 communes.
- > Création des sites de 5 communes et formation pour 19 communes
- > Publications institutionnelles et événementielles.
- > Infographie : création graphique des supports de communication.
- > Relations presse



NOUVEAUTÉS

En 2015, de nouveaux outils ont été mis en place :

- > Un extranet,
- > Une page Facebook,
- > Une plaquette Petite-Enfance,
- > 5 mini-sites,
- > La signalétique,
- > Reprise du Bulletin La Marelle

Quelques exemples de réalisations en 2015



Une nouvelle signalétique

Suite à la création d'un nouveau logo en 2014, toute la signalétique de la CdCA a été mise à jour dans le respect de la nouvelle charte graphique : marquage des véhicules, panneaux d'entrée de territoire, panneaux d'entrée et de sortie de ville, panneaux de bâtiments et structures de la communauté de communes, panneaux des zones d'activités économiques, flamme, L-banners.



En interne, toute la communication a été harmonisée autour de cette nouvelle identité visuelle : signature mail, cartes de visite, courriers. Tous les outils de communication ont été mis à jour.

Êtes-vous connectés ?



Le site internet de la CdCA

Consultez l'actualité de la communauté de communes, téléchargez des formulaires, les plaquettes et l'Andelle Magazine, découvrez l'ensemble des services proposés, écoutez la radio Fréquence Andelle ... en vous connectant à notre site internet :

www.cdc-andelle.fr

Le site de la CdCA renvoie vers les sites de ses communes membres.

Les nouveautés 2015



L'extranet de la CdCA

En juin 2015, la CdCA a mis en place un extranet pour :

- > Permettre un partage de l'information simple et sécurisé,
- > Rendre l'information accessible et disponible,
- > Permettre aux acteurs d'avoir accès à l'ensemble des informations et des outils de travail nécessaires à l'accomplissement de leur mission,
- > Permettre un accès rapide, ciblé et sécurisé de l'information.

Les membres du bureau, les conseillers communautaires, les membres des communes (membres des commissions, secrétaires de mairies, etc.) et les responsables de services

peuvent ainsi consulter : l'agenda des réunions, les comptes-rendus de réunions et des documents de travail.

Les accès sont sécurisés en fonction des différents profils.

Vous pouvez accéder à l'extranet via le bandeau de bas de page du site internet de la communauté de communes en entrant votre identifiant et mot de passe.

La page Facebook

La Communauté de Communes de l'Andelle a ouvert sa page Facebook en juillet 2015.

Toutes les actualités de la communauté de communes sont sur :

www.facebook.com/cdcandelle.fr

Rejoignez-nous !



Les syndicats du territoire

Pour mener à bien ses missions, la Communauté de Communes de l'Andelle adhère à certains syndicats.



Le Syndicat Mixte Eure Numérique

Conscient que le Très Haut Débit est aujourd'hui indispensable à l'attractivité et la compétitivité du territoire, le Syndicat Mixte Eure Numérique a mis en place une Délégation de Service Public pour faire émerger le Très Haut Débit dans l'Eure. En 2015, suite à l'approbation du Schéma Local d'Aménagement Numérique, la CdCA a adhéré au Syndicat Mixte Eure Numérique dans le but de :

- > favoriser l'attractivité de son territoire,
- > dynamiser le tissu économique local,
- > répondre aux besoins des particuliers et des entreprises.

Le Syndicat Mixte Eure Numérique sera chargé de réaliser l'ensemble des études et travaux pour le compte de ses adhérents sur le territoire du département de l'Eure.

@ www.eureka-thd.fr



Le Syndicat Mixte pour la Gestion des Gymnases (SMGG)

La communauté de communes adhère au SMGG qui gère l'entretien et l'aménagement des gymnases rattachés aux collèges de Fleury-sur-Andelle et Romilly-sur-Andelle.



Le Syndicat de Gestion des Ordures Ménagères Est Nord Eure (SYGOM)

La gestion des déchets sur le territoire de la CdCA est assurée par le SYGOM. En 2015, le SYGOM s'est adapté aux évolutions et réalités démographiques du territoire en réorganisant les circuits de collecte des déchets : modification des jours de collecte, changement des horaires de ramassage et décalage des collectes en cas de jours fériés. Le SYGOM participe à l'acquisition des bacs à ordures ménagères : il rembourse 15 € par foyer à compter du 15 septembre 2015.

Plus d'infos sur le SYGOM :

13, rue Lavoisier, 27700 Les Andelys

☎ : 02 32 54 47 64 - ✉ : contact@sygom.fr - @ : www.sygom.fr



Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Vexin Normand

Unité géographique et administrative, le Syndicat Mixte du Pays du Vexin Normand fédère six communautés de communes :

- > La communauté de communes de l'Andelle,
- > La communauté de communes des Andelys et de ses environs,
- > La communauté de communes du Canton de Lyons-la-Forêt,
- > La communauté de communes Epte-Vexin-Seine,
- > La communauté de communes d'Étrepagny,
- > La communauté de communes de Gisors-Epte-Lévrière.

Regroupant 109 communes, son objectif est de renforcer la cohésion territoriale en matière d'aménagement du territoire et de développement durable, touristique et culturel.

@ : www.pays-vexin-normand.com

Les contacts



Communauté
de Communes
de l'Andelle

Rue Martin Liesse - La Vente Cartier
27380 Charleval

☎ 02 32 49 61 27

☎ 02 32 49 59 49

✉ secretariat@cdc-andelle.fr

@ www.cdc-andelle.fr

f www.facebook.com/cdcandelle.fr



Les communes membres :

Amfreville-les-Champs

72, rue de la Mairie, 27380 Amfreville-les-Champs
Tél. : 02 32 49 71 65
mairie.amfrevilleleschamps@wanadoo.fr

Bacqueville

Route de Bonnemare, 27440 Bacqueville
Tél./Fax : 02 32 49 14 40
mairie.bacqueville@wanadoo.fr

Bourg Beaudouin

13, route de Paris, 27380 Bourg-Beaudouin
Tél. : 02 32 49 24 76
Fax : 02 32 49 82 12
mairie-bourgbeaudouin@orange.fr

Charleval

Place du Général de Gaulle, 27380 Charleval
Tél. : 02 32 49 01 32
Fax : 02 32 48 01 89
annie.corbin@charleval.net

Douville-sur-Andelle

20, rue du Cardinal Amette,
27380 Douville-sur-Andelle
Tél./Fax : 02 32 49 99 67
mairie.douville.sur.andelle@wanadoo.fr

Fleury-sur-Andelle

1, place de la République,
27380 Fleury-sur-Andelle
Tél. : 02 32 49 00 59
Fax : 02 32 49 26 32
matthieu.cordier@fleury-sur-andelle.fr

Flipou

1, route d'Orgeville, 27380 Flipou
Tél./Fax : 02 32 49 72 48
mairie.flipou@orange.fr

Gaillardbois-Cressenville

Place de l'Église, 27440 Gaillardbois-Cressenville
Tél. : 02 32 49 35 74
mairie.gaillardbois@wanadoo.fr

Grainville

1, place de la Mairie, 27380 Grainville
Tél. : 02 32 49 09 41
Fax : 02 32 49 87 45
mairie-de-grainville@wanadoo.fr

Houville-en-Vexin

4, rue des Iris, 27440 Houville-en-Vexin
Tél./Fax: 02 32 21 92 29
mairie.houville27@orange.fr

Letteguives

Place de la Mairie, 27910 Letteguives
Tél. : 02 32 49 77 46
mairie-letteguives@orange.fr

Ménesqueville

6 bis, rue du Général de Gaulle,
27850 Ménesqueville
Tél. : 02 32 49 46 44
mairie.menesqueville@wanadoo.fr

Perriers-sur-Andelle

46, rue du Général de Gaulle,
27910 Perriers-sur-Andelle
Tél. : 02 32 49 07 31
Fax : 02 32 49 28 66
mairie-de-perriers.sur.andelle@wanadoo.fr

Perruel

82, rue du Général de Gaulle, 27910 Perruel
Tél. : 02 32 49 10 64
Fax : 02 32 49 96 11
mairie.perruel@wanadoo.fr

Pont-Saint-Pierre

54, Grande Rue, 27360 Pont-Saint-Pierre
Tél. : 02 32 49 70 14
Fax : 02 32 49 53 59
mairie.pont-saint-pierre@wanadoo.fr

Radepont

Grande Rue, 27380 Radepont
Tél. : 02 32 49 17 17
Fax : 02 32 49 68 69
mairie-radepont@wanadoo.fr

Renneville

Rue de l'École, 27910 Renneville
Tél./Fax : 02 32 49 23 04
renneville.mairie@wanadoo.fr

Romilly-sur-Andelle

1 ter, Rue Neuve, 27610 Romilly-sur-Andelle
Tél. : 02 32 48 73 00
Fax : 02 32 49 28 00
mairie@romilly-sur-andelle.fr

Vandrimare

Rue des écoles, 27380 Vandrimare
Tél. : 02 32 49 03 63
Fax : 02 32 49 58 20
info@vandrimare.fr



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015
Communauté de Communes
de l'Andelle

Rue Martin Liesse - La Vente Cartier - BP 20 - 27380 Charleval

Tél. : 02 32 49 61 27 - Fax : 02 32 49 59 49

www.cdc-andelle.fr

www.facebook.com/cdcandelle.fr